

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE,
DES ANNÉES 2000 À AUJOURD'HUI

Rapport réalisé par Raphaëlle Branche
Remis le 29 mars 2011

INTRODUCTION

L'année 2012 verra la célébration du cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie. Cependant dès que l'on se penche sur les événements qui pourraient être commémorés à l'occasion de cet anniversaire, les difficultés surgissent. En effet, la première date qui se présente est celle des accords d'Evian, le 18 mars 1962. Mais ceux-ci n'ont donné lieu qu'à un cessez-le-feu, le lendemain, 19 mars, sans qu'aucun accord de paix ne les suive.

L'indépendance de l'Algérie n'intervint que plus tard dans l'année, après une période de transition particulièrement meurtrière notamment du fait du déchaînement du terrorisme de l'Organisation Armée Secrète décidée à rendre l'Algérie dans l'état de 1830 et à voir, notamment, dans les forces armées françaises des ennemies. Après que deux référendums ont massivement signalé la volonté des habitants de France et d'Algérie d'acquiescer à la solution décidée à Evian, l'Algérie devint indépendante le 3 juillet. Cependant, pour profiter de l'aubaine commémorative, l'indépendance ne fut réellement proclamée et célébrée que le 5 juillet, date anniversaire de la conquête française, le 5 juillet 1830. On le voit : aucune des dates choisies en 2012 n'aura la même signification et chacune peut prêter le flanc à de nombreuses discussions, en France comme entre les deux pays.

En 2005, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*¹ avait présenté un bilan des travaux réalisés par les chercheurs depuis l'indépendance. Ce bilan doit être aujourd'hui complété tant les conditions de travail tout autant que les objets étudiés ont évolué. C'est pourquoi l'étude proposée ici se concentre sur les dix dernières années en accentuant particulièrement les années écoulées depuis 2005.

Afin de dresser un bilan historiographique de la guerre d'Algérie, il importe de donner à saisir les travaux universitaires dans un cadrage élargi. En effet, la guerre d'Algérie est aussi devenue un sujet de société et un sujet de conversation. Les historiens n'ont pas pu ignorer ces questionnements. Analyser leurs travaux passe donc par la prise en compte de cet environnement, c'est-à-dire par l'étude des relations de la société française à ce passé. Cette dimension forme le premier volet de l'étude. Le deuxième volet est centré sur une analyse des mutations intervenues dans le domaine archivistique et propose une réflexion sur les sources

¹ Raphaëlle Branche, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Histoire en débats », 2005, 445 p.

aujourd'hui disponibles pour écrire l'histoire de cette guerre en France comme en Algérie. Enfin, c'est à une présentation des grands axes défrichés par les chercheurs depuis une dizaine d'années, ainsi qu'à une analyse plus précise de certains livres ou thèses importants, qu'est consacré le dernier tiers de l'étude et sa plus importante partie. L'abondance des travaux est réelle et leur qualité indéniable. Un pas a été franchi dans les années 2000, qui a sans conteste accompagné la réévaluation actuelle du poids de la période coloniale dans l'histoire de la guerre.

Ainsi, c'est en préconisant une lecture historiographique qui soit en relation avec les évolutions de la société française et les nouveautés en matière archivistique que cette analyse espère donner à saisir les dynamiques actuellement à l'œuvre dans ce champ scientifique.

Partie I

LA GUERRE D'ALGÉRIE : UNE GUERRE FAMILIÈRE

1. Alger-Bagdad-Kaboul en passant par Washington : une guerre contemporaine

1.1. Les leçons de la guerre d'Algérie ?

Le développement de combats dans des zones insurrectionnelles a conduit les Etats-Unis et leurs alliés à une relecture des conflits passés. Une attention particulière a été accordée aux conflits coloniaux : des puissances occidentales durent y affronter des peuples de culture différente, « orientaux » au sens d'Edward Saïd, c'est-à-dire largement inventés par les regards portés sur eux. Dans les années 2000, ces regards voyaient dans le monde un affrontement de civilisations. L'importance des actions de guérilla tout autant que le rôle crucial des populations dont il fallait gagner les cœurs et les esprits conduisit à la redécouverte de la guerre d'Algérie.

En août 2003, la direction des opérations spéciales et des conflits de basse intensité du Pentagone a organisé la projection du film *La Bataille d'Alger*². Evoquant la lutte des partisans algériens de la guerre d'indépendance contre le colonisateur français, ce film, réalisé en 1965, expose les méthodes terroristes du Front de Libération Nationale tout autant que la violence déployée contre lui par l'armée ou la police françaises. Alors qu'on peut imaginer qu'une telle projection participant de la formation et de l'information des responsables d'opérations secrètes aurait plutôt vocation à rester secrète elle aussi, une opportune fuite dans la presse la rendit publique. Plus précisément, c'est le carton d'invitation, dont le texte précisait les similitudes entre la guerre menée par les Américains en Iraq et la situation que les Français eurent à affronter en Algérie, qui fut publié par la presse³. Celui-ci insistait sur les points communs, pour mieux préciser que les Américains, eux, ne commettraient pas les erreurs françaises et que, d'une certaine façon, ils souhaitaient informer le monde qu'ils tiraient les leçons du passé... des autres.

² Ce film de l'Italien Gillo Pontecorvo (1966) a été tourné juste après l'indépendance dans la Casbah d'Alger, avec ses habitants et Yacef Saadi, chef de la zone autonome d'Alger de l'époque, dans son propre rôle. Le film fut tourné en partie caméra à l'épaule. Son réalisateur revendique « le style de la chronique documentaire », ce qui contribue à lui donner la force d'un quasi-témoignage sur l'époque.

³ "How to win a battle against terrorism and lose the war of ideas. Children shoot soldiers at point-blank range. Women plant bombs in cafes. Soon the entire Arab population builds to a mad fervor. Sound familiar? The French have a plan. It succeeds tactically, but fails strategically. To understand why, come to a rare showing of this film."

Pourtant, le scandale des sévices exercés sur les prisonniers de la prison d'Abu Ghraib qui éclata en 2004 après la diffusion de photographies privées de soldats américains eux-mêmes a pu faire douter des enseignements tirés. Les méthodes employées en Algérie et celles employées en Iraq avaient effectivement beaucoup de points communs, liés à la nature même de la guerre. La gestion politique du scandale elle-même commença de manière étrangement similaire, rabattant la réalité des tortures commises sur de simples bavures. Le statut du scandale dans l'histoire de la guerre témoignait bien d'un changement d'époque. Au-delà des mutations du contexte international, le poids de l'opinion publique était bien plus important et sa réactivité face à l'information un élément déterminant.

Surtout, la différence la plus évidente entre les deux conflits tenait au fait que l'un précédait l'autre de près d'un demi-siècle. La guerre d'Algérie est bien un conflit matriciel de la deuxième moitié du vingtième siècle au sens où l'on a fait de lui un modèle de la lutte contre « la subversion », l'ennemi « révolutionnaire » ou encore le « terrorisme », selon les acceptions retenues. En ce sens, la guerre des Américains en Iraq et la guerre d'Algérie sont bien liées.

De fait, l'auteur du nouveau manuel d'instruction de l'armée américaine (le *Field Manuel 3-24*), à l'origine de l'adoption de la nouvelle doctrine militaire de la contre-insurrection (la COIN), le général Petraeus, n'a jamais caché son admiration pour le général Bigeard. Il a affirmé avoir correspondu avec lui pendant trente ans et posséder une photographie de son héros sur son bureau. Il a aussi dit son admiration pour le personnage de fiction que le général Bigeard inspira à Jean Lartéguy dans *Les Centurions*. D'ailleurs, alors que le général Petraeus avait souhaité que ce livre soit republié en anglais, ce fut chose faite aux Etats-Unis en janvier 2011⁴.

Les (re)lectures officielles du conflit en Algérie allaient dans ce sens depuis plusieurs années déjà : il s'agissait d'y trouver des éléments de réflexion pour le présent et l'avenir. Dès 2003, le président Bush avait déclaré avoir lu avec intérêt le livre d'Alistair Horne⁵ sur la guerre d'Algérie dans l'avant-propos duquel l'auteur soulignait quatre similitudes entre les deux conflits⁶ : l'accent mis par le plus faible des deux combattants sur des attentats visant les membres de l'administration et de l'appareil répressif ennemis ainsi que, plus largement, des cibles civiles; les transferts d'armes grâce à des frontières poreuses ; le recours à la torture

⁴ Selon Sophia Raday, « Ce roman français que le général Petraeus a fait rééditer » (Traduction Antoine Bourguilleau), 2 février 2011, slate.fr.

⁵ Sorti en 1977, *A Savage War and Peace: Algeria 1954-1962*, est le premier livre de synthèse sur cette guerre. Son auteur est un historien britannique. Une réédition de 2006 lui permit de suggérer les comparaisons contemporaines.

⁶ Marc Roche, « Le président américain, l'historien britannique et la guerre d'Algérie », *Le Monde*, 23 janvier 2007.

électrique ayant pour effet de fragiliser la cohésion nationale chez le combattant y recourant ; la difficulté à envisager le retrait des troupes militaires.

Cette insistance sur les ressemblances a débouché sur une valorisation de l'expertise française incarnée par un homme : David Galula, qualifié de « Clausewitz de la contre-insurrection » par le général Petraeus. Ignoré des Français, l'homme est devenu une coqueluche aux Etats-Unis et plus largement dans le domaine des études stratégiques. Puisqu'il est mort en 1967, ce sont en réalité ses écrits qui sont devenus des références – sans que l'on prenne toujours soin de mesurer les différences importantes survenues dans les conflits entre les années 1960 et les années 2000. Publiés en 1963 et 1964, les textes de David Galula avaient été écrits afin de populariser une conception de la guerre que l'auteur avait théorisée dans les années d'après la Seconde Guerre mondiale et expérimentée en Kabylie entre 1956 et 1958. Ils sont republiés, respectivement, en 2006 et 2005 et constituent, dès lors, la référence stratégique sur la guerre d'Algérie... et une des références principales de la COIN⁷.

Préfaçant la réédition de *Pacification in Algeria*, un des spécialistes américains les plus en vue du terrorisme estimait que les Etats-Unis n'avaient pas tiré les leçons du passé alors que les groupes terroristes et les mouvements de guérilla, eux, l'avaient fait. Il poursuivait, lui aussi, en dressant la liste des « parallèles frappants avec les récentes expériences américaines en Iraq »⁸. Par un effet-retour assez classique, cette valorisation outre-Atlantique a débouché sur une redécouverte de David Galula en France et par la traduction, en 2008, de son texte le plus théorique, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, préfacé par le général Petraeus, alors à la tête du commandement central des opérations américaines en Irak et en Afghanistan⁹. La guerre d'Algérie n'était plus une guerre de décolonisation appartenant au passé : elle devenait annonciatrice des conflits contemporains. Les échos de ce conflit ne cessaient pas en France.

1.2. Les échos de la guerre d'Algérie

Alors que l'attaque du 11 Septembre avait contribué à revaloriser certains anciens officiers français considérés comme des spécialistes de la lutte contre le terrorisme, à l'instar du général Aussaresses ou du général Schmitt, le retour d'un argumentaire articulé autour de

⁷ On peut aussi citer la publication de Ted Morgan, *My battle of Algiers. A Memoir*, New York, Collins, 2005. L'auteur est un ancien du 1^{er} RIC.

⁸ Préface de Bruce Hoffman à David Galula, *Pacification in Algeria, 1956-1958*, réédité par la RAND Corporation en 2006, p.IV.

⁹ Paris, Economica, 2008, 213 p.

« la fin justifie les moyens » réveilla les disputes et les arguments de l'époque de la guerre elle-même. Une ancienne maquisarde algérienne qu'il avait accusée d'avoir menti dans le récit qu'elle avait livré des violences subies entre les mains des forces de l'ordre françaises en Algérie poursuivit le général Schmitt pour diffamation. Condamné en 2003, celui-ci fut relaxé en appel en novembre 2005 au bénéfice de la bonne foi : offensif, le général Schmitt voulait faire triompher sa version de l'histoire et la justice alla dans son sens. Les années qui suivirent, le général Schmitt et le colonel Thomas s'inscrivirent, respectivement, dans les pas du général Massu et du général Pâris de Bollardière avant eux, discutant de l'honneur et des valeurs de l'armée française¹⁰. Cependant cette controverse resta essentiellement centrée sur ces deux acteurs et n'engagea pas un débat ou une reconnaissance publiques.

Il n'en fut pas de même sur la question des harkis. Sous la présidence de Jacques Chirac déjà, ces hommes avaient reçu une première reconnaissance symbolique par la création d'une journée d'hommage officielle fixée le 25 septembre. Le président de la République avait reconnu la responsabilité de l'Etat français qui, en 1962, n'avait « pas su empêcher » les massacres d'une partie de ceux qui restèrent en Algérie, n'ayant pu être transférés en France¹¹. En mars 2007, Nicolas Sarkozy, le candidat de l'UMP à la présidence de la République, promit encore de « reconnaître officiellement la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des harkis et d'autres milliers de 'musulmans français' qui lui avaient fait confiance, afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois ». Cette promesse fit contrepoint au refus de repentance demandée par l'Etat algérien. Elle vint opposer des massacres à d'autres crimes et renvoyait dos-à-dos les Etats héritiers de cette période.

Pourtant l'emploi des harkis par la France renvoie à bien d'autres choses et en particulier aux enjeux de la guerre menée en Algérie qui trouvaient alors des échos dans l'actualité mondiale. En effet, alors qu'en septembre 2009, le général Mc Chrystal, responsable des troupes américaines en Afghanistan, demandait un renfort de troupes pour gagner la guerre, les alliés des Etats-Unis – et en particulier les Britanniques – travaillaient à « afghaniser » la guerre. Cette indigénisation du conflit est une tendance ancienne en terrain colonial. De même que les Français en Indochine ou en Algérie, les armées de l'OTAN tentèrent alors de former les forces de l'ordre locales afin qu'elles puissent leur succéder et leur permettre de rentrer, saines et sauvées, chez elles. En 1959-1960, le général Challe s'était

¹⁰ L'Harmattan a, respectivement, publié leurs livres en 2002, 2006 et 2008 : Maurice Schmitt, *Alger, été 1957 : une victoire sur le terrorisme*, Pierre-Alban Thomas, *Pour l'honneur de l'armée : réponse au général Schmitt sur la guerre d'Algérie* et Maurice Schmitt, *Deuxième bataille d'Alger, 2002-2007 : la bataille judiciaire*.

¹¹ Discours prononcé à l'Elysée à l'occasion de la première journée nationale d'hommage en 2001.

trouvé dans des circonstances proches quand il se retrouva à la tête d'une armée du contingent dont il ne pouvait étendre indéfiniment le temps sous les drapeaux alors que la démographie française ne lui permettait pas d'espérer un gonflement mathématique des effectifs. La guerre était, de toute façon, ultimement politique : impliquer les Algériens en les recrutant dans l'armée de façon massive avait ainsi de multiples effets. Militaire, il permettait de décharger les troupes françaises et de faire combattre des hommes meilleurs connaisseurs du terrain ; politique, il permettait de proclamer que les Algériens étaient plus nombreux dans les rangs de l'armée française que dans ceux de l'ALN, soulignant ainsi leur choix pour le destin de l'Algérie.

C'est de cela fondamentalement que parle la question des harkis, bien plus que des massacres après l'indépendance. C'est d'ailleurs sur le destin de ces hommes que le voile a été de plus en plus levé dans les années 2000 par des livres, des émissions, des documentaires. Peut-être l'actualité afghane a-t-elle permis que leur situation soit mieux comprise du public français.

Cette actualité impliquait aussi des militaires français. Là encore, la guerre d'Algérie refit surface. Plusieurs numéros des Cahiers de réflexion doctrinale publiés par le CRED et la DREX permirent ainsi aux militaires d'aujourd'hui de se familiariser avec les leçons tirées de la guerre en Algérie. Plus cruellement, un événement témoigna de cette prégnance du modèle, dans l'armée française comme dans l'opinion publique : l'embuscade d'Uzbin. En août 2008, une section du 8^e RPIMa perdit dix hommes dans une embuscade, immédiatement décrite comme l'embuscade la plus meurtrière depuis la guerre d'Algérie. Un peu à la manière de la société française des années 1955-1956, les Français semblèrent réaliser que les troupes parties combattre le terrorisme étaient bien en guerre. Refusant que les responsabilités de l'embuscade soient imputées à la jeunesse ou à l'inexpérience des militaires, le général François Cann, ancien du 3^e RPC pendant la guerre d'Algérie, commandant du 8^e RIMa au Liban, prit alors leur défense en invitant à méditer encore les leçons de la guerre d'Algérie et à prendre la mesure des difficultés d'une guerre contre-insurrectionnelle¹². La couverture médiatique de l'événement puis la réaction des familles des militaires morts témoignaient pourtant que les choses avaient bien changé depuis les années 1950, tant pour les combattants des deux bords que pour leur société respective.

¹² Voir l'interview du général Cann dans *Paris-Match*, n°3094.

2. Le retour du colonial

Parallèlement à cette prégnance de la référence à la guerre d'Algérie dans les affaires militaires des années 2000, la société française se découvrit alors parcourue par des héritages coloniaux. Dans cette redéfinition identitaire, la guerre d'Algérie occupait une place importante.

2. 1. Une identité française ?

La deuxième moitié de la décennie 2000 a été particulièrement riche en actualisation de l'histoire. Plus précisément, c'est autour du passé colonial que se sont articulées les positions, dans le champ politique comme dans le champ scientifique. L'année 2005 fut ainsi encadrée par une loi assez hétérogène¹³ affirmant, dans son article 4, que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit »¹⁴, et par la création, en décembre, d'une association d'historiens réclamant « liberté pour l'histoire » au regard, précisément, des lois mémorielles et notamment de la loi du 23 février 2005.

Entre temps, les événements se sont précipités en France et ont donné de l'écho à un mouvement né en janvier 2005 : « les indigènes de la République ». Dans son appel fondateur, ce mouvement était très explicite : la « France a été un Etat colonial », « la France reste un Etat colonial ». Un premier rendez-vous était fixé : une marche, le 8 mai 2005, pour le soixantième anniversaire de « la répression inouïe [qui s'est abattue] sur les colonisés algériens du Nord-Constantinois »¹⁵. L'article 4 de la loi du 23 février donne de l'écho à cet appel dont les auteurs eurent beau jeu de trouver dans la loi la confirmation de leur diagnostic. Les historiens et les enseignants en histoire ne furent pas en reste qui se mobilisèrent rapidement par le biais d'une pétition demandant l'abrogation de l'article 4. Le 17 juin, un Comité de Vigilance des Usages publiques de l'Histoire fut créé autour de plusieurs d'entre eux. Leur manifeste rappelait : « Dans plusieurs communes du sud de la France, on a vu apparaître des stèles et des plaques célébrant des activistes de l'OAS qui ont pourtant été

¹³ Sur cette loi et notamment ses artisans, voir Romain Bertrand, *Mémoires d'empire : la controverse autour du "fait colonial"*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2006, 219 p.

¹⁴ Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des français rapatriés.

¹⁵ « Nous sommes les indigènes de la République !... », appel du 19 janvier 2005.

condamnés par la justice pour leurs activités anti-républicaines ». Il affirmait surtout son inquiétude quant à l'article 4 de la loi du 23 février 2005 : « Cette loi est non seulement inquiétante parce qu'elle est sous-tendue par une vision conservatrice du passé colonial, mais aussi parce qu'elle traduit le profond mépris du pouvoir à l'égard des peuples colonisés et du travail des historiens. Cette loi reflète une tendance beaucoup plus générale. L'intervention croissante du pouvoir politique et des médias dans des questions d'ordre historique tend à imposer des jugements de valeur au détriment de l'analyse critique des phénomènes. Les polémiques sur la mémoire se multiplient et prennent un tour de plus en plus malsain ».

Cette intervention collective des historiens dans le débat public se dédoubla en fin d'année avec la création de l'association Liberté pour l'histoire. Sur les questions coloniales, plusieurs livres vinrent démontrer les liens entre identité républicaine et identité coloniale de la France et insister sur les continuités existant entre les pratiques de l'Etat colonial et certaines des politiques menées dans la France contemporaine, en particulier vis-à-vis de populations issues de l'immigration ou descendantes de ces populations immigrées. Après *La Fracture coloniale*¹⁶ en septembre 2005, ce fut la publication de *L'Ennemi intérieur* de Mathieu Rigouste¹⁷ ou encore la traduction en français du livre de Dino Costantini, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*¹⁸. Le travail de Mathieu Rigouste est sans doute le plus fouillé des trois ouvrages. Il est plus précisément centré sur la théorie de la contre-subversion utilisée pendant les guerres coloniales et en particulier en Algérie. Selon lui, « certains des présupposés idéologiques essentiels qui structuraient hier les théories contre-subversives appliquées par l'armée française dans les guerres d'Indochine et d'Algérie contribuent à structurer de façon décisive « le nouvel ordre sécuritaire » dans la France d'aujourd'hui. A l'ancienne figure de l'« ennemi intérieur » communiste ou colonial s'est substituée celle d'un « ennemi intérieur postcolonial », désigné à la fois comme local et global, dissimulé dans les questions populaires, surtout parmi les non-Blancs pauvres » (p. 305). Le rétablissement, le 8 novembre 2005, d'un état d'urgence issu de la loi du 3 avril 1955 donna à ce type d'analyse un étrange écho. Deux mois plus tard, le président Chirac décida d'annuler l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Le retour à une paix sociale était sans doute estimé à ce prix après les émeutes qu'avaient connues les banlieues françaises.

¹⁶ Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, 311 p.

¹⁷ Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur : la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2009, 341 p.

¹⁸ Dino Costantini, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, La Découverte, collection « Textes à l'appui », série « Études coloniales », 2008.

Pourtant le passé colonial continua à travailler et à irriter la société française. Des émeutes violentes secouaient la Guadeloupe, tandis que des militants assignaient en justice un historien travaillant sur la traite négrière¹⁹. Le passé de l’Afrique du Nord n’était pas nécessairement plus lointain et moins sensible. Ainsi, malgré le succès du film *Indigènes* lors du festival de Cannes suivant et l’intérêt appuyé que le président de la République manifesta au film et à son sujet, la question coloniale ou postcoloniale n’en finissait pas de marquer le débat public français. Le soir de sa victoire, en 2007, le nouveau président de la République promit : « Je vais remettre à l’honneur la nation et l’identité nationale. Je vais en finir avec la repentance qui nourrit la haine de soi ». Les temps avaient manifestement changé.

Peu de temps après fut créé un ministère de l’immigration et de l’identité nationale. Les huit universitaires membres du conseil scientifique de la Cité Nationale de l’Histoire de l’Immigration (CNHI) démissionnèrent en dénonçant ce rapprochement douteux de deux termes. Quand la CNHI, projet initié sous le quinquennat précédent, ouvrit finalement ses portes à l’automne avec un colloque réfléchissant aux liens entre colonisation et immigration, les autorités supérieures de l’Etat ne furent pas là pour l’honorer de leur présence.

En revanche, le 25 septembre 2007, journée d’hommage aux harkis, fut annoncée la création de la Fondation pour la mémoire de la guerre d’Algérie prévue dans la loi du 23 février 2005²⁰. Après qu’un rapport de préfiguration a été rendu en janvier 2006, que le Premier ministre François Fillon a annoncé son lancement pour 2008, la fondation peine pourtant toujours à démarrer ses activités scientifiques. Son inauguration officielle le 19 octobre 2010 n’y a rien changé, probablement du fait du souhait de la plupart des historiens français de s’en tenir à distance.

2.2. Une source réactualisée de tensions avec l’Algérie

Contrairement au Maroc (en février 2004) et à la Tunisie (en mai 2006), l’Algérie n’a pas signé d’accord de mémoire partagée avec la France. Le traité d’amitié franco-algérien, annoncé pendant des années sous la présidence de Jacques Chirac, n’a finalement jamais été conclu. L’année 2005 qui aurait pu voir ce traité signé a, au contraire, marqué le début d’une

¹⁹ Il s’agit d’Olivier Petré-Grenouilleau, assigné en justice pour contestation de crime contre l’humanité.

²⁰ L’annonce de sa création avait ému une partie des spécialistes de la période. Voir en particulier la tribune publiée dans *Le Monde* par Omar Carlier, Jean-Charles Jauffret, Gilles Manceron, Gilbert Meynier, Eric Savarèse et Sylvie Thénault : « Algérie : non à une Fondation de la mémoire partisane » (5 octobre 2007).

période de refroidissement notable des relations diplomatiques dont on n'est toujours pas sorti.

Dans une posture agressive, parfois associée à une véritable mise en scène, certains officiels algériens – relayés par des associations ou des fondations mémorielles - n'hésitent pas à décrire la période coloniale sous des traits exclusivement manichéens tout en posant comme préalable à tout geste symbolique une repentance française ou au moins une reconnaissance par la France des « crimes qu'elle a commis en Algérie »²¹. La référence au crime contre l'humanité, en particulier, est fréquente, si ce n'est toujours explicitée²². Le président Bouteflika lui-même, évoquant les enfumades du XIX^e siècle, compare les grottes du Dahra à des « fours », filant ensuite la métaphore du « génocide »²³. A propos des meurtres commis en mai et juin 1945, l'identification fut faite : « Ces fours [à chaux, devenus lieux de mémoire de la répression] étaient identiques aux fours crématoires des nazis ». On était alors en mai 2005 et les autorités algériennes, reprenant l'argumentaire déployé par la fondation du 8 mai 1945, durcissaient très nettement le ton à la suite de la loi française du 23 février affirmant le rôle positif de la colonisation, « notamment en Afrique du Nord ». A la suite de cette loi, l'Algérie a occupé le premier plan des oppositions et des indignations internationales. Elle a revêtu l'habit de l'offensée, qu'elle n'a toujours pas quitté.

Les autorités françaises ont tenté plusieurs signes d'apaisement. Dès le 27 février 2005, lors d'un déplacement à Sétif, l'ambassadeur de France en Algérie a qualifié les massacres des mois de mai et juin 1945 dans le Nord-Constantinois de « tragédie inexcusable »²⁴. Son successeur a continué dans cette voie estimant : « Aussi durs que soient les faits, la France n'entend pas, n'entend plus les occulter. Le temps de la dénégation est terminé »²⁵. Il avait aussi admis, à propos de la mémoire partagée entre les deux pays, que : « Le plus grand chemin à faire [était] celui des Français ». Ajoutant aussitôt : « Cela ne veut pas dire que les Algériens n'ont aucun chemin à faire [...] Il faut qu'il n'y ait aucun sujet tabou entre l'Algérie et la France »²⁶. De fait, le président de la République a très nettement reconnu : « Oui, le système colonial a été profondément injuste, contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité. »²⁷ Il a réitéré cette condamnation absolue du

²¹ D'après le secrétaire général de l'ONM, cité dans *Le Matin*, 16 mai 2008.

²² La fondation pour le 8 mai 1945 a concentré son attention, depuis sa création en 1990, sur la reconnaissance des massacres de mai et juin 1945 comme crime contre l'humanité. Constituée comme un lobby visant la célébration du cinquantième anniversaire de la victoire alliée en Europe, et souhaitant réactiver des logiques comme celle du tribunal Russell, elle a continué ses activités après 1995.

²³ Texte lu par le ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, à l'occasion du 60^e anniversaire des massacres du nord-Constantinois. Cité dans *Le Monde* du 11 mai 2005.

²⁴ Discours de l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, prononcé à Sétif, le 27 février 2005.

²⁵ Propos de Bernard Bajolet cités dans *L'Expression*, 30 avril 2008

²⁶ Propos de Bernard Bajolet cités dans *L'Expression* du 1^{er} avril 2007.

²⁷ Discours du Président de la République devant la communauté d'affaires à Alger, 3 décembre 2007.

colonialisme « injuste par nature » quelques jours plus tard²⁸. En avril 2008, toujours à propos des événements de mai-juin 1945, le mot « massacres », qualifiés « d'épouvantables », fut même prononcé par l'ambassadeur de France en déplacement à Guelma.

La guerre d'indépendance, elle, resta hors champ des discours publics français. La torture pratiquée par l'armée française à cette époque fut notablement absente. La version officielle de la France sur ce point a été établie par Jacques Chirac et Lionel Jospin en 2000-2001 et n'a pas évolué depuis : ces violences furent marginales et minoritaires. L'expérience intime des Algériens, transmise dans toutes les familles et diffusée par l'enseignement, les musées et les médias, est tout autre. La réalité historique aussi. Pourtant, tout se passe comme si, la période de la guerre restait un domaine intouchable, les enjeux diplomatiques heurtant sans doute ici les enjeux internes français.

L'Algérie attisa pourtant cette question. Ainsi, en 2005, le nom de Maurice Audin a été donné à la nouvelle promotion de l'ENA algérienne. Si ce nom est celui d'un chahid en Algérie, il est, pour les Français, le rappel des méthodes employées par les parachutistes à Alger en 1957. Membre du Parti communiste algérien clandestin, Maurice Audin fut arrêté en juin 1957 : mort vraisemblablement sous la torture, il a été porté disparu depuis et les conditions de sa mort jamais éclaircies officiellement. En revanche, la publication par l'historien Pierre Vidal-Naquet d'une enquête fouillée sur son cas, en 1958, a fait de son nom le symbole des violences illégales de l'armée française. On ne peut imaginer que ce choix, pour la première fois depuis la création de l'ENA, d'un Français d'Algérie soit le fruit du hasard. Si les nouveaux énarques algériens ont choisi, comme de nombreuses promotions avant eux, le nom d'un chahid pour dire leur désir de servir leur pays, leur choix témoigne aussi que le sacrifice des rares Français ayant apporté leur aide au FLN n'est pas oublié pas plus que les conditions dans lesquelles certains sont morts. Ce n'est en effet ni la France ni les Français qui sont vilipendés dans les discours officiels français mais bien le colonialisme et ses crimes.

Si l'Algérie a accepté d'être l'invitée d'honneur du sommet de la Francophonie réuni à Québec en octobre 2008, si elle a aussi accepté de participer au lancement de l'Union pour la Méditerranée, initiée par le président français à l'orée de sa présidence de l'Union Européenne en juillet 2008²⁹, elle continue pourtant à tenir la dragée haute au nouveau président de la République. Après sa réélection, au printemps 2009, Abdelaziz Bouteflika n'a montré aucun signe de changement de cap. Au contraire. Ainsi, début 2010, une proposition

²⁸ Discours du Président de la République à l'université de Constantine, 5 décembre 2007.

²⁹ Dans l'Union pour la Méditerranée sont rassemblés plus de quarante pays : le lien spécifique entre les deux pays disparaît.

de loi a été déposée par un peu moins d'un tiers des membres de l'Assemblée populaire nationale algérienne visant à criminaliser le colonialisme. Réponse en miroir à la loi du 23 février 2005 – dont l'article 4 litigieux avait pourtant été abrogé sur décision du président de la République français en 2006 –, cette proposition de loi visait, selon son initiateur, à « criminaliser le colonialisme et [à] exiger de la France qu'elle reconnaisse tous les crimes - commis durant sa présence en Algérie, présente des excuses officielles au peuple algérien et verse des compensations financières. Nous voulons [ajoutait-il] que les criminels de guerre soient jugés selon les conventions internationales. Nous envisageons la création d'une cour pénale en Algérie pour les juger. Et nous appelons les parlementaires marocains et tunisiens, ainsi que les députés de toutes les anciennes colonies françaises à se joindre à notre démarche afin qu'une commission internationale chargée de juger les crimes coloniaux voie le jour. »³⁰

Lancée comme un ballon d'essai en direction de la France (et envers les citoyens algériens ?), cette proposition n'a finalement pas eu de suite. La moindre étincelle pourtant rallume les braises sur lesquelles certains s'acharnent à souffler de part et d'autre de la Méditerranée. Quelques mois plus tard, en effet, le scandale créé par le maire de Cannes à l'occasion de la projection au festival de cinéma international d'un film sur le FLN pendant la guerre d'indépendance dans lequel étaient représentés, pendant quelques minutes, les massacres de mai-juin 1945 permit de nouveau aux médias algériens d'entonner l'air de la France colonialiste et raciste. L'audience internationale du festival de Cannes fut redoublée, l'année suivante, quand l'Algérie choisit *Hors la loi* pour représenter le pays aux Oscars et que celui-ci fut nommé dans la catégorie « meilleur film étranger ». La projection officielle organisée par l'ambassadeur d'Algérie auprès des Nations-Unies tomba le ... 23 février 2011 – il est difficile d'imaginer qu'il s'agisse d'un simple hasard de calendrier.

Enfin, dernier dossier ouvert – et non des moindres : les essais nucléaires français au Sahara à la fin de la guerre. Les organisations para-officielles algériennes sont nettes : ces essais nucléaires constituent « des crimes abominables à l'encontre de citoyens algériens, et une violation flagrante des textes et traités internationaux consacrant le principe de préservation des Droits de l'Homme ». C'est ce qu'a déclaré le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme en février 2011. Les discours varient entre la volonté de faire payer la France pour indemniser et soigner les personnes exposées aux radiations et celle d'obtenir une reconnaissance publique des dangers qu'elle a fait courir aux populations. Un appel, publié par Le Monde.fr, a d'ailleurs aussi été

³⁰ Interview de Moussa Abdi, élu du FLN et par ailleurs professeur d'histoire à l'université de Chlef, *Jeune Afrique*, 15 février 2010.

lancé en 2010 par deux anciens appelés français pour une ouverture des archives sur le sujet et une reconnaissance officielle³¹.

3. Vers une banalisation de la guerre ?

3. 1. Une guerre de victimes

Dans la lancée d'un mouvement entamé dans les années 1990, les années 2000 voient triompher l'ère des victimes. Alors que la reconnaissance de l'état de guerre en Algérie (loi du 18 octobre 1999³²) conduit aussi à identifier comme ennemis combattants les hommes contre lesquels les Français eurent à se battre, le déplacement essentiel produit par cette loi fut interne. Tout se passa comme si, une fois reconnue leur participation à une guerre, les anciens combattants français pouvaient se dire victimes. Si cette vision des choses n'est pas partagée par l'ensemble du monde combattant, elle acquiert cependant de plus en plus de légitimité. Ainsi, dans le journal de la FNACA, *L'Ancien d'Algérie*, de janvier 2011, une page entière était laissée à une psychologue traitant des psycho-traumatismes de guerre. Des documentaires ont contribué à accompagner cette émergence de la figure de l'ancien combattant victime. Dès 1992 – date du décret reconnaissant aux anciens combattants d'Algérie le statut de victimes de névroses traumatiques si un lien de causalité directe et déterminante entre l'imputabilité de névrose et un fait de service était établi -, *La guerre sans nom* de Tavernier et Rotman avait choisi de finir quatre heures de témoignages d'anciens combattants par la présentation d'un hôpital psychiatrique accueillant ces blessés psychiques. Dix ans plus tard, Patrick Rotman grattait davantage la plaie : les portraits d'anciens combattants qu'il présenta dans *L'Ennemi intime* insistaient sur les actes criminels commis par ces hommes en Algérie. Leur image de victimes de la guerre ne leur était pour autant pas ôtée. A l'instar de ce qui arriva aux Etats-Unis après la guerre du Vietnam, apparaît depuis quelques années en France la figure du militaire traumatisé par les actes qu'il a commis, le « self-traumatized perpetrator » dont parle l'anthropologue canadien Allan Young³³. Tout se passe comme si, là encore avec certaines similitudes avec le cas nord-américain quoiqu'avec

³¹ En février 2002, le Sénat français a rendu rapport sur « Les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1996. » Il conclue à un très faible risque sanitaire même lors de l'incident de Gerboise bleue, le 1^{er} mai 1962.

³² Loi d'initiative parlementaire remplaçant officiellement l'expression « opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord » par « guerre d'Algérie ».

³³ Allan Young, « L'autovictimisation de l'agresseur : un éphémère paradigme de maladie mentale », *L'évolution psychiatrique*, 67/4, 2002, p.653-675.

un décalage significatif dans le temps, le statut de victime était préféré à celui de soldat vaincu ou de participant à une guerre coloniale³⁴. A propos des Etats-Unis, des auteurs ont pu suggérer que cette « requalification du crime de guerre en expérience traumatique signifi[ait] pour les auteurs du forfait (une reconnaissance sociale et une réparation financière) [mais aussi] pour la nation américaine tout entière (une réconciliation et une rédemption) »³⁵. La situation n'est pas similaire en France où la guerre en Algérie fut certainement plus consensuelle que ne le fut la guerre du Vietnam. Il n'en demeure pas moins que la manière dont la société française accepte aujourd'hui de voir la souffrance des anciens combattants peut être lue, plus largement, comme un indice de sa relation à la guerre.

Cette hypervictimisation gagne d'autres acteurs de la guerre. Le mémorial national pour les militaires morts en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, inauguré à Paris en 2002, est ainsi déjà devenu un lieu de tensions. Outre la question de la date de la commémoration de la guerre qui continue de diviser les associations d'anciens combattants³⁶, la possibilité technique d'ajouter ou de retrancher des noms de la base de données interrogeable qui tient lieu de plaque gravée sur ce mémorial moderne et interactif continue à donner lieu à des discussions entre anciens combattants et Etat. Ainsi, puisque seuls les hommes « morts pour la France » ont leur nom inscrit, la FNACA pousse à ce que l'ensemble des militaires morts en Algérie se voit reconnaître ce titre.

Par ailleurs, alors que les noms des supplétifs morts en Algérie sont sur le mémorial, une plaque gravée au sol précise que leur sacrifice est pris en compte, même après le cessez-le-feu – ce qui revient à englober implicitement les premiers temps de l'Algérie indépendante³⁷. Cette appréciation large des victimes est révélatrice de la place acquise par les harkis dans la mémoire officielle française. Elle témoigne aussi d'une tendance à maximiser la qualité de victimes de guerre en l'étendant en particulier aux civils français. Ainsi les personnes tuées le 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger, lors d'affrontements avec les forces de l'ordre françaises qui tentaient de réprimer le quartier qui s'était insurgé à l'appel de l'OAS étaient mentionnées sur une stèle située à côté des colonnes du quai Branly. En mars 2010, c'est sur le mémorial lui-même, pourtant dédié initialement aux militaires, que leurs noms ont été ajoutés.

Avant cette consécration nationale, des commémorations privées avaient pu recevoir la caution des autorités politiques locales afin de saluer la mémoire de membres de l'OAS.

³⁴ Voir les développements de Didier Fassin et Richard Rechtman à propos du Vietnam in *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007, 452 p.

³⁵ Fassin et Rechtman, *ibid.*, p.410.

³⁶ Cf. Raphaëlle Branche, « La Mémoire combattante de la guerre d'indépendance algérienne », 57 p., rapport commandé par le secrétariat d'Etat aux Anciens combattants, rendu en janvier 2009.

³⁷ La plaque précise : « A la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives, tués après le cessez-le-feu en Algérie, dont beaucoup n'ont pas été identifiés »

Ainsi, à Nice, des associations ont appelés à se rassembler le 23 avril 2011 pour rendre hommage aux généraux putschistes dans que la mairie ne semble s'y opposer. Ainsi, à Toulon, la mairie éclaire encore le monument de l'Algérie française « à ses martyrs » et c'est devant ce monument que Jean-Marie Le Pen est venu se recueillir lors du lancement de la campagne des élections régionales, le 24 janvier 2010, jour anniversaire de la semaine des Barricades...

Plus récent, un monument en forme de mur en hommage aux personnes disparues entre 1954 et 1963 a été inauguré à Perpignan en 2007. Là encore, la période retenue englobait les débuts de la souveraineté algérienne sur le territoire ; là aussi, les disparus pris en compte – civils et militaires- étaient tous considérés comme morts pour l'Algérie française – en dépit de l'évolution du sens de cette expression pendant la guerre. Lors de son discours, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants appelait à ne pas tomber dans un « affrontement systématique des mémoires »³⁸ : la situation était pourtant bien celle-là dans la France de ces années où le mur des disparus lui-même avait déclenché critique³⁹ et émotion. L'élaboration d'un espace commémoratif commun à toutes les pertes de la guerre apparaît toujours comme un horizon difficile à atteindre. Sans même évoquer la question des victimes algériennes des forces de l'ordre françaises ou de l'OAS, les fortes divisions ayant, à l'époque, partagé les Français – en métropole et en Algérie – continuent à rendre l'élaboration d'un discours commun impossible. La montée en puissance de la victimisation constitue peut-être une manière de faire consensus a minima : tous ceux qui ont souffert sont des victimes et la guerre est l'unique responsable de ces blessures. Jusqu'à aujourd'hui, elle n'a pas abouti à l'oubli des différences et des choix du passé.

C'est précisément leur mémoire qui rend aussi difficile la naissance de la « fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie » annoncée par la loi du 23 février 2005. Voulue par certains, rejetée par d'autres, la fondation souffre, dès l'origine, de son inclusion dans une loi sur les rapatriés, incluant dans son article 4 une valorisation du rôle positif de la colonisation et dans son article 13 une ultime indemnisation des personnes ayant été condamnées pour leur engagement pendant la guerre et n'ayant pas bénéficiées de la loi d'amnistie du 3 décembre 1982 c'est-à-dire notamment les membres de l'OAS ayant travaillé dans le secteur privé⁴⁰. Loi pour solde de tout compte, la loi du 23

³⁸ Alain Marleix, Perpignan, 25 novembre 2007.

³⁹ Slimane Benaïssa demanda ainsi que l'on retire une citation de lui, estimant qu'il avait été trompé sur les buts du monument. Catherine Camus fit de même pour une citation de son père.

⁴⁰ Cet article concerne aussi les porteurs de valise. Ces deux catégories de personnes (les fonctionnaires ayant déjà été visés par les amnisties antérieures) peuvent ainsi toucher une somme proportionnelle aux années qu'ils ont passé en exil. Laetitia Bucaille a ainsi montré que pour six années d'exil un ancien membre de l'OAS peut prétendre à plus de 30 500 euros. Voir Laetitia Bucaille, *Le pardon et la rancœur*, p.107, note 1.

février 2005 fut, en fait, celle qui ralluma les braises : la fondation qu'elle porte en son sein pourrait ne pas se relever de ses fonts baptismaux.

Le contraste est frappant avec la Maison d'histoire de France qui a, elle aussi, suscité des débats mais qui, au bout de quelques mois, sut constituer un conseil scientifique. Dans le cas de la « fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie... », il ne s'agit pas de débats scientifiques ou politiques mais de conflits mémoriels desquels les historiens tiennent à se tenir le plus distants possible. De pareilles objections ont été formulées en leur temps vis-à-vis du projet de musée de la présence française en Algérie souhaité par Georges Frêche à Montpellier et devenu, depuis la mort de l'homme politique, Musée de la France en Algérie.

En attendant son ouverture, plusieurs fois repoussée, les Français ont pu voir de nombreux documentaires et films, lire de nombreux livres qui les ont familiarisés avec la période, les rendant sans doute plus à même de comprendre les discussions en cours sur le passé colonial de la France, qui ne devraient pas se cantonner aux groupes porteurs de mémoire les plus actifs.

3.2. *La guerre que l'on veut voir*

Loin d'être une guerre ignorée, la guerre d'Algérie est en effet désormais une guerre bien identifiée par les Français. Les documentaires se multiplient sur les chaînes principales de télévision. Ils donnent particulièrement à saisir le point de vue des Algériens : plusieurs parlent des harkis⁴¹, un autre plonge dans l'histoire de la fédération de France du FLN⁴², un autre encore évoque le destin des femmes terroristes⁴³. Les films de fiction cinématographiques se multiplient aussi et il n'y a pas d'années qui ne voient sortir plusieurs films sur la guerre. Si les écrans n'ont jamais été vides de films évoquant la guerre d'Algérie, la décennie 2000 est assurément celle d'une présence récurrente et d'une grande variété de sujets et de traitements. Ainsi pour un film comme *Hors la loi* de Rachid Bouchareb que les véhémentes protestations du maire de Cannes au moment de sa diffusion lors du festival contribuèrent à entourer d'un parfum de scandale à l'automne 2010, de nombreux films

⁴¹ On peut citer ainsi *Harkis* de Tasma et Kherchouche (France 2, octobre 2006) ou encore *Le choix de mon père* de Rabah Zanoun (France 3, septembre 2008).

⁴² *La Guerre secrète du FLN en France* de Malek Bensmaïl (France 2, septembre 2010).

⁴³ *Porteuses de feu* de Faouzia Fekiri (France 3, janvier 2008).

sortent sans être l'occasion d'émotions particulières. Le sujet se banalise ; la guerre devient le cadre parmi d'autres de récits fictionnels.

Certains films se mettent à aborder de manière particulièrement frontale des questions difficiles comme la pratique de la torture par l'armée française (*L'Ennemi intime* de Florent Emilio Siri en octobre 2007), la position ambiguë et inconfortable des Algériens conscrits pendant la guerre (*La Trahison* de Philippe Faucon en 2006) ou encore les débuts de la guerre et leurs mémoires dans l'Algérie contemporaine (*La Chine est encore loin*, documentaire de Malik Bensmaïl en avril 2010).

De manière révélatrice, plusieurs bandes dessinées enfantines et romans pour enfants ou adolescents choisissent la période comme cadre. Trois films adoptent même le point de vue d'un enfant pour la seule année 2007 : *Cartouches gauloises* de Mehdi Charef, *Milou d'Auber* de Thomas Gilou et *Nocturnes* d'Henry Colomer. S'agit-il de parler à un public enfant à l'époque des faits ou de chercher un moyen de raconter cette histoire à des enfants ? Les deux peut-être car ces films sont, en tout cas, des films qui peuvent être vus en famille. Le succès rencontré par le livre de Benjamin Stora et Tramor Quemeneur en 2010 témoigne aussi de ce désir d'avoir des supports pour transmettre : le livre en est en effet rempli de fac-similés d'époque que l'on peut manipuler à loisir⁴⁴.

Un balcon sur la mer de Nicole Garcia (2010) est aussi un film qui raconte la guerre à hauteur d'enfants mais il s'agit ici d'un récit au passé : le film est centré sur l'identité malmenée des individus qui ont vu la fin de leur monde et de leur enfance en Algérie. Le passé resurgit dans la vie des adultes leur rappelant la souffrance et les douleurs qu'il renferme – dynamique également présente dans le film de Michael Haneke *Caché* (2005).

A côté de ces films, plusieurs romans centrés sur la guerre d'Algérie connaissent un succès important et permettent d'entendre écrivains et journalistes discuter de ce sujet, parmi d'autres. Ainsi des livres de Laurent Mauvignier⁴⁵, de Mathieu Belezzi⁴⁶ ou encore de Jérôme Ferrari⁴⁷. Un sens commun se dégage de ces œuvres et la guerre d'Algérie s'installe avec son attelage de thèmes associés : la torture, la violence absurde, la cruauté, la culpabilité, la souffrance des anciens soldats, l'incompréhension de leurs proches. Ces mêmes thématiques sont abordées dans la bande dessinée à succès de Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*. Entamée par la période de la conquête en 1987, la série s'achève en 2009 par un volume consacré aux années 1961-1962 : *Terre fatale*. Son auteur est devenu un passeur essentiel de

⁴⁴ *Algérie, 1954-1962 : lettres, carnets et récits des Français et des Algériens dans la guerre*, Paris, Les Arènes, 2010, 118 p.

⁴⁵ *Des hommes*, Paris, Minuit, 2009, 281 p.

⁴⁶ *C'était notre terre*, Paris, Albin Michel, 2008, 474 p.

⁴⁷ *Où j'ai laissé mon âme*, Arles, Actes Sud, 2010, 153 p.

la connaissance scientifique (puisqu'il revendique un souci de vérité historique) tout autant qu'un des acteurs de la mémoire de la guerre qui se diffuse lentement dans la société française. A côté de *Carnets d'Orient*, il a ainsi adapté une nouvelle d'Albert Camus, *L'Hôte*, en 2009 et réalisé une histoire de la guerre d'Algérie pour les adolescents en 2010⁴⁸.

Toutes ces œuvres sorties en France en peu de temps peuvent être lues comme les signes d'une banalisation progressive de la période dans la société française. L'acmé de cette banalisation étant sans doute atteint avec le film de Sandra et Hugues Martin, *Djinns*, sorti à l'été 2010 : film fantastique, la guerre d'Algérie lui fournit simplement un cadre exotique identifiable à quelques éléments convenus et rapidement délaissés pour l'intrigue. L'abondance de ces œuvres de fiction et leur grande diversité permettent d'affirmer qu'aujourd'hui la guerre d'Algérie a une place précise dans l'image que les Français ont du passé de leur pays. Non seulement elle n'est pas ignorée mais, sous réserve d'un inventaire plus précis, elle est identifiée et associée majoritairement à des valeurs d'humanisme dévoyé par une situation inextricable. Le plus souvent, en effet, la complexité est un trait caractéristique du traitement, qui cède rarement au manichéisme et tente de prendre en compte une diversité de points de vue.

⁴⁸ Isabelle Boumier et Jacques Ferrandez, *Des hommes dans la guerre d'Algérie*, Paris et Bruxelles, Casterman, 2010, 72 p.

Partie II

LA FIN D'UNE ÉPOQUE ?

1. Les derniers témoins

Les années 2000 ont vu se multiplier les témoignages publics d'acteurs ordinaires de la guerre en Algérie. Aux grands récits légués par des hommes autorisés ou porteurs de mémoire de groupe, s'est substituée une abondance de mémoires publiés à compte d'auteur ou chez des éditeurs bien installés. La télévision a aussi donné la parole à ces acteurs plus anonymes de l'histoire que ce soit dans des documentaires ou dans des émissions. Si certaines figures nouvelles ont nécessairement émergé – c'est ainsi que fonctionne la fabrique médiatique -, le flux ne s'est pas interrompu de témoignages en tout genre, internet n'étant pas à l'écart de cette floraison.

Des hommes plus ordinaires ont aussi succédé à des visages plus connus car la démographie a ses lois et les années 2000 ont vu la disparition de certains des plus grands témoins de l'époque de la guerre encore vivants. Pour nous en tenir aux Français, des militaires influents comme Charles Lacheroy (janvier 2005), Alain de Boissieu (avril 2006) ou Marcel Bigeard (juin 2010) ont rejoint des membres de l'OAS comme Pierre Guillaume (décembre 2002), modèle du *Crabe-Tambour* de Pierre Schoendorffer⁴⁹. De hauts fonctionnaires aux responsabilités de premier plan comme Jean Morin, dernier délégué général en Algérie (décembre 2008), ou Maurice Papon, IGAME de Constantine puis préfet de police de Paris à partir de 1958 (février 2007) sont morts aussi. Des soutiens actifs du FLN, comme Francis Jeanson (août 2008), ou des avocats défenseurs des nationalistes algériens, comme Jean-Jacques de Félice (juillet 2008) ou Nicole Dreyfus (février 2010), ont rejoint ceux qui portèrent haut la voix d'une France fidèle à ses principes républicains dans une guerre de terreur : Pierre Vidal-Naquet, mort en août 2006, et Germaine Tillion, décédée en avril 2008. Enfin, la France a perdu un des plus grands historiens de l'Algérie coloniale et de la période de la guerre, qui fut aussi un témoin de cette période lorsqu'il vécut à Alger entre 1947 et 1957 : Charles-Robert Ageron (septembre 2008).

Une page se tourne assurément et ces décès annoncent l'orée d'une nouvelle ère. Pour la plupart des témoins ayant connu la guerre à l'âge adulte, 2012 sera sans doute la dernière grande commémoration. Chacun en a conscience et les envies de témoigner qui se multiplient disent cette urgence. Les anciens combattants sont sollicités de toute part, par des étudiants, des journalistes, des historiens, des enseignants. Leurs associations se font les relais de ces actions et encouragent, pour certaines, ces témoignages.

En Algérie, il est traditionnel de convier des anciens combattants aux cérémonies commémoratives nombreuses qui célèbrent un événement - national ou local - ou une personnalité.

⁴⁹ Ses mémoires sortent à titre posthume en 2006 sous le titre : *Mon âme à Dieu, Mon corps à la Patrie, Mon honneur à moi : Mémoires*, Paris, Plon/XO éditions, 2006.

Leur rôle est explicitement celui de dire l'histoire, de témoigner au sens le plus fort du mot. Mais il reste en réalité impossible de faire entendre largement un discours qui s'éloigne trop des lignes tracées par une histoire officielle régulièrement réaffirmée depuis Houari Boumédiène.

Alors que la disparition à court terme de l'ensemble des témoins de la guerre – y compris au plus haut sommet de l'Etat – fait peser une incertitude sur les modalités dans lesquelles continuera à être dite l'histoire du pays, l'une des plus grandes associations mémorielles du pays, l'ONEC, tente de s'imposer comme un acteur indispensable de cette écriture. Association née dans le giron de l'Etat algérien, en pleine décennie noire, l'ONEC représente les « enfants de *chouhada* », les enfants des martyrs tombés pour l'indépendance du pays. Une autre association lui fait pendant, beaucoup plus importante numériquement si ce n'est symboliquement : l'ONEM, l'Organisation nationale des enfants de *moudjahidine*⁵⁰. Toutes deux sont engagées dans des productions éditoriales ou télévisuelles, l'organisation de manifestations commémoratives ou encore le recueil de témoignages. En 2008, dans le cadre d'une convention avec l'Union nationale des historiens, l'ONEC a très nettement fait connaître sa volonté que les « enfants de *chouhada* [soient associés à] l'écriture de l'histoire de la révolution »⁵¹. Tout semble se passer comme si la transition générationnelle ne devait absolument pas remettre en cause les enseignements principaux sur la lutte de libération nationale. On est ici très loin de la blague qui circulait dans la rue algérienne dans les années 1990 – et qui circule peut-être encore. Un jeune Algérien y demandait à son père la signification des couleurs du drapeau algérien : « le vert, c'est pour l'islam et le rouge pour le sang de nos glorieux martyrs, mais le blanc, c'est pour quoi ? ». Ce à quoi son père répondait : « les pages blanches de notre histoire »⁵².

Il n'en reste pas moins que les livres fleurissent en Algérie et que des voix discordantes sont publiées. Mémoires en français et en arabe abondent où chacun veut dire sa vérité, qui sur la fédération du France du FLN (Omar Boudaoud, *Du PPA au FLN : mémoires d'un combattant : cinq ans à la tête de la fédération de France*, Alger, Casbah éditions, 2007, 279 p.), qui sur la wilaya 3 (Amar Azouaoui, *Le colonel Si Mohand Oulhadj chef de la wilaya 3*, Tizi-Ouzou, éditions Elamel, 2008, 288 p.), qui encore sur les débuts de la lutte en Algérie et sa continuation en France (Mohamed Méchati, *Parcours d'un militant*, Alger, Chihab éditions, 2009, 262 p.).

La presse se fait aussi l'écho des controverses sur les versions données du passé par tel ou tel écrit. La place est très exceptionnellement faite aux historiens ; ceux qui s'expriment sont des acteurs de l'époque de la guerre soucieux de faire triompher leur version, de lutter contre les falsifications

⁵⁰ La naissance de l'ONEM, en 1993, s'explique aussi par le contexte du développement des maquis islamistes et le souci d'utiliser contre eux non seulement les ressources matérielles de milices populaires formées de jeunes gens mais aussi les ressources symboliques de la guerre de libération.

⁵¹ Information parue dans *el Watan*, 1^{er} juin 2008.

⁵² Blague algérienne en circulation vers 1996, citée dans Martin Evans et John Phillips, *Algeria. Anger of the dispossessed*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2007, p. 265.

du passé. Ainsi le livre de Saïd Sadi revenant sur les conditions de la mort du responsable de la wilaya 3, Amirouche, et le devenir de sa dépouille dans l'Algérie indépendante⁵³ a-t-il déclenché la fureur des anciens du MALG, dirigé alors par Abdelhafidh Boussouf. Ceux-ci ont réagi par plusieurs articles de presse et annoncé un documentaire pour 2012 afin de rétablir la vérité. Fait suffisamment rare pour être noté, le livre de Saïd Sadi, dirigeant politique algérien et proche du fils d'Amirouche, actuel député, a été très rapidement republié en France⁵⁴.

Parallèlement à ces entreprises médiatiques et à ces publications, des collectes de témoignages sont organisées en France comme en Algérie. Pour l'instant, les témoignages sont recueillis mais ne sont pas rendus accessibles : le travail vise à constituer des archives pour l'avenir. Ce travail est étonnement similaire dans les deux pays, comme si l'assurance d'une publicité reportée, d'une mise à disposition réservée aux générations futures ou à des personnes choisies était une des conditions de recueil de ces histoires de guerre restées privées.

En France, l'ONAC a entrepris, depuis 2004, un vaste travail d'enregistrement. Il s'est agi, pour cet organisme officiel français, d'ouvrir largement l'enquête, contournant en particulier le fort biais des collectes dans le cadre des associations d'anciens combattants. L'ambition était grande ; on aurait aujourd'hui recueilli plus de cinq cents témoignages de militaires avec le souci de donner à entendre la diversité de la guerre menée en Algérie. Reste à rendre ces témoignages accessibles et à rendre compte des méthodes de sélection et d'enquête qui ont présidé à leur recueil afin que le meilleur usage scientifique puisse en être fait. Le Service Historique de la Défense semble s'engager en ce sens. Il a déjà en son sein de très nombreux entretiens réalisés par ses propres services d'archives orales, des enquêtes pionnières du service historique de l'armée de l'Air dans les années 1970 aux collectes plus récentes des autres armées. Certains sont accessibles dans de bonnes conditions ; d'autres attendent toujours que leurs coproducteurs en autorisent la consultation⁵⁵.

En Algérie, le ministère des Moudjahidine a depuis longtemps entrepris des collectes de témoignages, sans que leur statut soit explicitement de servir à l'écriture de l'histoire scientifique. Soucieux de transmettre leur vision du passé, les nombreuses fondations qui ont fleuri depuis les années 1990 – souvent soutenues par l'Etat algérien – réalisent aussi ce travail de collecte. À côté des témoignages enregistrés voire filmés, elles cherchent à récupérer des documents qui pourront, plus tard, servir à maintenir la mémoire de leurs membres. Particulièrement active en ce domaine est la fondation Mémoire de la wilaya 4. Cette wilaya, située au centre du pays, a, au moment de l'indépendance, incarné la défense des combattants de l'intérieur contre l'Armée des frontières.

⁵³ Saïd Sadi, *Amirouche, une vie, deux morts, un testament. Une histoire algérienne*, 2010, 446 p.

⁵⁴ L'Harmattan, 2010, 326 p.

⁵⁵ Le statut juridique de l'entretien est en effet particulier et distinct selon qu'il est recueilli dans le cadre d'une institution liée au témoin par une convention ou dans le cadre d'une recherche historique (dans ce cas, l'historien est alors coproducteur de l'entretien et doit aussi signer une convention avec le centre d'archives dans lequel sont déposés les entretiens).

Lors de la crise de l'été 1962, elle a été opposée à ceux qui rentraient en Algérie prêts à en découdre pour prendre le pouvoir. Elle a ensuite, par la stature de certains de ses membres éminents, incarné une forme de fidélité à des idéaux corrompus et une opposition feutrée au pouvoir en place depuis les années 1990. Elle est aujourd'hui un acteur actif de la mémoire du conflit, organisé et décidé à jouer sa partie dans le legs mémoriel aux générations futures. Les entretiens réalisés ne sont pas consultables pour l'instant : la fondation Mémoire de la wilaya 4 joue sur une corde raide et doit veiller à rester autorisée.

Une des manières les plus originales d'affirmer un positionnement spécifique dans la guerre pour la mémoire en Algérie est de s'ouvrir aux discussions avec des Français, qu'il s'agisse de représentants officiels français en Algérie ou de représentants des associations d'anciens combattants français. Ce n'est donc pas par hasard que des contacts ont été noués entre la fondation Mémoire de la wilaya 4 et la 4ACG. Cette association française créée en 2004 est d'un genre tout à fait particulier : ultra-minoritaires, ses membres reversent leur pension de militaire français à l'association afin de subventionner des projets de développement en Algérie notamment. La 4ACG organise aussi des collectes de témoignages auprès de ces adhérents. Motivés par le refus de recevoir une pension militaire pour une guerre qu'ils ont honte d'avoir menée, ces anciens combattants documentent la partie la plus indigne de la guerre mais exposent aussi, plus largement, la réalité algérienne qu'ils ont découverte en arrivant dans le pays comme militaires alors qu'ils étaient – au moins pour les fondateurs de l'association – des paysans particulièrement sensibles à la misère rurale. Leur rapprochement avec la fondation Mémoire de la wilaya 4 s'inscrit dans ce souci de réparer.

Des contacts existent aussi entre cette fondation et la FNACA, principale association d'anciens combattants de cette guerre en France. Au-delà des difficultés rencontrées en interne pour faire accepter cette démarche, les dirigeants de l'association se sont rendus en Algérie en 2010 et entendent mener des formes de partenariat, ce qu'ils appellent un « travail de mémoire croisée »⁵⁶ dont on peut espérer qu'il donnera lieu à des témoignages intéressants.

Une chose est nette en tout cas : il existe des signes chez certains anciens acteurs militaires de la guerre en faveur d'un rapprochement, qui fait primer l'expérience vécue ensemble, quoique dans des camps opposés, sur la division nationale héritée de l'indépendance algérienne. Avec ces acteurs, les historiens peuvent espérer qu'émergent de nouvelles sources de connaissance du passé. A ce jour, il ne s'agit que d'espérances mais des cas concrets de collaboration existent bien.

⁵⁶ Décision du 29^e congrès de la FNACA, octobre 2010.

2. Travailler en Algérie

Franchir la Méditerranée à la recherche du passé est un mouvement plus large : il concerne de plus en plus de chercheurs. La dernière décennie a vu des doctorants français beaucoup plus nombreux qu'auparavant alimenter leurs travaux aux sources algériennes. Ils ont ainsi rejoint, en Algérie, les chercheurs étrangers qui ont eux aussi opté pour ce terrain archivistique. Depuis mai 2006, un lieu s'est imposé pour beaucoup comme point de passage facilitant les obtentions de visa et, plus largement, la compréhension du fonctionnement administratif algérien : le Centre d'Etudes Maghrébines en Algérie (CEMA). Basé à Oran, dans l'ouest du pays, ce centre est une émanation de l'Institut Américain d'Etudes Maghrébines (AMIS), organisme privé à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer au développement d'échanges et d'informations scientifiques sur l'Afrique du Nord. Le CEMA a reçu l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique algérien et constitue un pôle actif et efficace, permettant rencontres et travail dans de bonnes conditions.

Il n'en reste pas moins que travailler aux archives en Algérie dépend de conditions d'accès aux documents très bureaucratisées et parfois restreintes en termes horaires (quatre heures d'ouverture par jour à la wilaya d'Alger par exemple). Il est en outre impossible de savoir ce qui se trouve précisément dans les centres avant de s'y rendre puisqu'aucune information n'est disponible par internet. Sur place, les inventaires sont de qualité variable, quand ils existent. On doit toutefois noter qu'un travail important a été réalisé en la matière au début des années 2000 par les archivistes. La demande de consultation d'archives reste cependant centralisée : toute demande doit passer par la direction des Archives nationales (et de la direction de la wilaya quand il s'agit d'archives municipales) et les critères d'obtention des autorisations ne sont pas nettement définis⁵⁷.

Travailler sur les archives conservées en Algérie est particulièrement pertinent pour la période qui précède la guerre. Les archives sont dans la plupart des cas des documents produits par l'administration française, écrits en français. A l'échelon du département voire de la ville, elles permettent d'atteindre des réalités qui ne sont pas toujours présentes aux Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence. La situation est, en fait, extrêmement variable selon les endroits. Ainsi, les archives départementales d'Oran ont été transférées en France à la fin de la guerre, laissant peu de choses en Algérie.

⁵⁷ Voir Annick Lacroix, Claire Marynower et Hugo Vermeren, « Carnet de terrain : retour sur les archives algériennes » à paraître dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* en 2011.

Toutefois, la situation est beaucoup plus compliquée pour la période de la guerre elle-même. Si de nombreuses archives françaises ont été rapatriées ou ont disparu du fait des conditions heurtées de départ en 1962, on peine encore à localiser de nombreuses archives. Ainsi, à partir de 1990, le ministère des Affaires Etrangères a versé au Centre National des Archives Algériennes des archives « du GPRA » mais il est difficile de savoir si elles contiennent l'intégralité des documents⁵⁸. Cependant, en 2011, une base de données sur ce fonds a été mise en ligne en salle de lecture au CANA ce qui témoigne d'une volonté indéniable d'ouverture sur le sujet⁵⁹. Autre cas d'importance, le MALG ou ministère de l'Armement et des Liaisons Générales : il fut un acteur important de la guerre mais aussi de la lutte interne au FLN. Ses anciens membres défendent toujours avec ardeur leur chef et font toujours entendre leur voix dans la presse si nécessaire – encore en 2010 lors de la sortie du livre de Sadi. Ils appellent régulièrement à l'écriture d'une histoire du MALG qui soit aussi sa mémoire et sa défense : à cette occasion, ils ont évoqué l'existence de plusieurs dizaines de tonnes d'archives rapatriées de Libye après 1962 et toujours stockées au ministère de la Défense nationale⁶⁰.

L'existence de ces archives bien gardées n'est pas surprenante. L'Etat algérien a toujours le souci, depuis l'origine, de contrôler le récit dominant sur la guerre de libération. En novembre 2008, une révision constitutionnelle proposait de préciser que « l'histoire étant la mémoire et le patrimoine commun de tous les Algériens, nul n'a[vait] le droit de se l'approprier et de l'instrumentaliser à des fins politiques. Il appart[enait] donc à l'Etat d'assurer la promotion de son écriture, de son enseignement et de sa diffusion ». Cette modification de la Constitution fut refusée telle quelle mais fut cependant réaffirmé que l'Etat œuvrait « à la promotion de l'écriture de l'histoire et de son enseignement aux jeunes générations ». Sur la période fondatrice de la guerre de libération, les conditions d'une écriture libre de l'histoire ne sont toujours pas réunies. Encore aujourd'hui, elles devraient passer au préalable par le recueil d'archives privées puisque le FLN, comme toute structure clandestine, n'avait pas les moyens de tout centraliser. Mais les acteurs de l'époque n'ont pas toujours fait confiance à l'Etat algérien ; de nombreuses personnalités ont gardé leurs documents ou les ont regroupés dans des cadres associatifs.

Loin de se résumer à une question d'accessibilité, les documents algériens qui permettraient d'écrire l'histoire de la guerre ne sont tout simplement pas encore devenus des archives. Opposant politique au régime de Boumediene et réfugié en France depuis les années 1970, Mohamed Harbi a beaucoup œuvré pour que ces documents ne disparaissent pas. Outre les documents qu'il avait eu à

⁵⁸ Ces documents ont été consultés de manière dérogatoire par Matthew Connelly pour sa thèse : Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2002, 400 p.

⁵⁹ Merci à Annick Lacroix de m'avoir communiqué cette information dès la mise en place de cette base au CANA en février 2011.

⁶⁰ Voir la presse algérienne en décembre 2004 à l'occasion d'un colloque organisé par l'Association des anciens du MALG, créée en 1990.

connaître et à posséder en tant que secrétaire général de l'Association des étudiants algériens en France puis en tant que membre de direction de la fédération de France du FLN jusqu'en septembre 1958, il a aussi réuni des documents pendant son séjour à Tunis, quand il fut directeur du cabinet civil du ministre des Forces Armées, puis lors des premières négociations d'Evian. Il a également recueilli les documents que d'autres acteurs historiques lui ont confiés à partir des années 1970. Il a pu ainsi alimenter ses analyses personnelles du mouvement national algérien et offrir aux lecteurs français de nombreuses sources publiées⁶¹. Il y a quelques années, l'historien du mouvement national a versé tous ces documents au Centre des Archives Nationales Algériennes ; Ali Haroun, ancien dirigeant de la fédération de France du FLN, a fait de même. Elles ne sont pas encore accessibles car en cours de classement.

3. Horizon dégagé en France ?

A l'image de ce transfert de la France vers l'Algérie de documents concernant la lutte de libération, l'Institut National d'Audiovisuel (INA) a conclu un accord avec les autorités algériennes de manière à leur remettre des copies des documents concernant l'Algérie en sa possession. Alors que les autorités algériennes réclament depuis plusieurs décennies que les archives coloniales, considérées comme des archives nationales propriétés du peuple algérien, soient versées en Algérie, l'INA a fait un pas en ce domaine, en se limitant toutefois à des dons de copies. Dans le cas de supports audiovisuels, la perte de qualité de l'archive est quasiment nulle ; il en est tout autrement de la numérisation d'archives papier. Ainsi, l'INA a versé à la télévision nationale algérienne cent-dix-sept heures de programme sur la guerre d'Algérie puis, fin 2008, l'ensemble des actualités radiophoniques relatives à l'Algérie entre 1939 et 1962.

De nouveaux transferts pourront sans doute être envisagés à l'avenir grâce au programme de numérisation entrepris par plusieurs centres d'archives ou bibliothèques en France. Ces nouvelles technologies ont déjà modifié les conditions de travail sur la période coloniale et notamment sur le XIXe siècle – on pense notamment à Gallica sur le site de la BNF ou encore aux documents numérisés sur le site des ANOM (en particulier les registres d'état civil des Européens d'Algérie

⁶¹ Mohamed Harbi et Gilbert Meynier, *Le FLN. Documents et histoire*, Paris, Fayard, 2004, 898 p. Une première entreprise du même genre avait été publiée en 1981 sous le titre *Les Archives de la révolution algérienne*, Paris, Éditions Jeune Afrique, 1981, 583 p.

accessibles en ligne depuis 2003 pour la période 1830-1909). Les instruments de recherche mis en ligne sont de plus en plus nombreux et suffisamment précis pour permettre un bon travail d'approche. Si on peut regretter le fait que des fonds soient encore non inventoriés, notamment aux ANOM, il est indéniable que l'impulsion ministérielle donnée au début des années 2000 a porté ses fruits : les archives sur l'Algérie et sur la guerre en particulier ont été l'objet d'une attention soutenue des archivistes.

A côté de ce travail de consultation à distance, les conditions d'accès concrètes aux archives vont, elles aussi, rapidement évoluées. En 2012, les documents publics produits pendant la période de la guerre seront librement communicables, à certaines exceptions près. En effet, la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008 a réduit l'ensemble des délais nécessaires pour que des archives publiques deviennent communicables de plein droit. Sur de très nombreux sujets où la protection du secret de la défense nationale, des intérêts fondamentaux de l'Etat dans la conduite de la politique extérieure, de la sûreté de l'Etat, de la sécurité publique ou de la vie privée pouvait être invoquée, il faudra encore, jusqu'en 2012, demander des dérogations. La plus grande partie de la recherche sur la guerre s'est ainsi effectuée, depuis 1992 au moins – date de l'ouverture des premières archives (puisque la précédente loi sur les archives de 1979 avait fixé un premier délai d'ouverture trentenaire et un second, pour les archives plus sensibles, à soixante ans)- sous dérogation. Il en sera tout autrement à partir de 2012. On peut en espérer un gain de temps certain dans le travail de recherche.

Certains documents demeureront toujours soumis à dérogation en 2012 mais, là aussi, la loi de 2008 a réduit les délais établis en 1979. C'est le cas des documents relatifs aux enquêtes réalisées par les services de police judiciaire, des documents relatifs aux affaires portées devant la justice et à l'exécution des décisions de justice (75 ans) ou encore des documents qui porteraient atteinte à l'intimité de la vie sexuelle des personnes ou des dossiers des personnels des service secrets (100 ans). En revanche, il est un point sur lequel la loi de 2008 a pu inquiéter les chercheurs, y compris ceux qui travaillent sur la guerre d'Algérie : l'article L.213-2-II institue des archives publiques incommunicables sans délai. Il s'agit de documents publics « dont la communication est susceptible d'entraîner la diffusion d'informations permettant de concevoir, fabriquer, utiliser ou localiser des armes nucléaires, biologiques, chimiques ou toutes autres armes ayant des effets directs ou indirects de destruction d'un niveau analogue ».

En attendant le raccourcissement effectif des délais de consultation des documents publics, les conditions matérielles de recherche connaissent aussi des améliorations notables. Si l'ouverture de la cité des archives à Pierrefitte est encore à venir, le nouveau bâtiment des archives du Ministère des Affaires Etrangères à La Courneuve est tout à fait opérationnel et le déménagement des collections effectué. En ce qui concerne les archives militaires, le regroupement des différents

services historiques au sein du Service Historique de la Défense et l'arrivée des archives de la Gendarmerie au fort de Vincennes améliorent la visibilité des fonds et facilitent la tâche des chercheurs –notamment pour les archives de la Gendarmerie, essentielles pour une approche fine de la réalité locale de la guerre en Algérie. En outre, la mise en fonctionnement d'une nouvelle salle de consultation au pavillon du Roi avec des prises d'ordinateur à chaque table et une possibilité de réservation de place et de documents sur internet renvoient à un âge de pierre heureusement révolu les conditions de travail qui ont prévalu trop longtemps au fort de Vincennes.

A côté de ces archives publiques de plus en plus communicables, des fonds privés continuent à être déposés sur la période de la guerre. Deux exemples récents éclaireront le propos : les archives de Felice et les archives Hervo. Déposées à la BDIC (Nanterre) du vivant de Jean-Jacques de Félice, en 2001, ses archives ont fini d'être inventoriées en 2009. Elles couvrent bien plus que la période de la guerre mais rendent compte, sur cette époque, de son engagement d'avocat des nationalistes algériens et de militant des droits de l'homme. Elles permettent aussi de rendre compte de cette activité dans un cadre plus large qui ouvre aussi les perspectives sur la guerre d'Algérie – ainsi ce fut lors des visites qu'il effectua aux Algériens assignés à résidence dans le camp du Larzac que Jean-Jacques de Félice rencontra les paysans qui firent appel à lui plus tard, dans les années 1970, pour les défendre dans leurs actions contre les projets d'extension du camp militaire. Les logiques d'engagement dépassent le cadre colonial et permettent de complexifier l'analyse. Autre exemple : Monique Hervo. Personnalité hors du commun, engagée auprès des habitants des bidonvilles de Nanterre, elle a déposé ses archives à l'Institut d'Histoire du Temps Présent. Est ainsi documentée la vie quotidienne des habitants de ces bidonvilles des années 1950 aux années 1970. En plus des documents papiers, des archives sonores ont été versées. Leur inventaire doit bientôt être fini.

Le repérage de ces fonds privés nécessiterait un travail *ad hoc* d'inventaire dans toute la France : il serait assurément un moyen de promouvoir de nouvelles approches sur la guerre.

Partie III

UNE ABONDANTE MOISSON DE TRAVAUX

1. L'exploration continue

1. 1. *Un intérêt toujours soutenu des doctorants*

Après l'ouverture des archives publiques, en 1992, des chercheurs de plusieurs disciplines et de nombreux pays se sont intéressés à l'histoire de la guerre d'Algérie. Cet intérêt ne s'est pas démenti dans les années 2000 et si le nombre de grands colloques internationaux a décru, le nombre de thèses soutenues continue à être important. L'histoire est, bien entendu, la discipline phare mais on trouve aussi des thèses en droit, en littérature, en sciences politiques. On donnera un aperçu de certaines d'entre elles plus bas.

L'évolution de l'historiographie est très nette dans un sens : la guerre d'Algérie n'est plus une période close. Dans un nombre croissant de travaux, elle est englobée dans une période plus vaste qui la déborde soit en aval (plus rarement) soit en amont (de plus en plus fréquemment). On peut très certainement voir ici l'influence des études coloniales et postcoloniales développées depuis des décennies maintenant dans le monde anglophone et dont certains ont été traduits récemment faites en français révélant ou attisant un intérêt scientifique évident pour ces pensées et leurs apports éventuels à l'histoire coloniale française.

L'étude de la guerre d'Algérie en a aussi connu les retombées. Une histoire coloniale renouvelée par l'apport de ces travaux étrangers se déploie désormais en France. Elle ne renoue pas purement et simplement avec l'historiographie qui l'avait précédée jusqu'aux années 1980 puis qui avait largement disparu pour céder la place à de plus en plus d'études sur la guerre d'Algérie *stricto sensu* dans les années 1990⁶². En assimilant ces nouvelles propositions intellectuelles et ces travaux venus, essentiellement, d'outre-Atlantique, elle redécouvre la nécessité d'ouvrir le compas chronologique pour mieux comprendre la guerre.

De fait, les séminaires portant sur l'histoire coloniale (essentiellement française) se sont multipliés dans les années 2000 et l'offre proposée aux étudiants, en particulier à Paris, est impressionnante, que ce soit dans les universités françaises, à l'IEP ou dans les universités américaines à Paris. L'histoire coloniale est aussi présente dans d'autres cadres : en littérature, en « aires culturelles » (en particulier pour le monde britannique). Il est devenu désormais une évidence, en France, que la guerre doit être comprise ainsi : les étudiants ont acquis ce réflexe.

⁶² Voir R. Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, *op. cit.*

Peut-être que bientôt, à l'image des étudiants américains qui, après avoir systématiquement parlé de la France en intégrant l'Algérie, commencent à étudier l'Algérie en considérant que l'étude du monde ottoman est nécessaire, ils s'ouvriront aussi aux études ottomanes... Aujourd'hui, le curseur reste arrêté à 1830 et c'est encore la période coloniale française qui attire le plus. Les études sur la guerre marquent peut-être le pas de ce fait : à vouloir comprendre les phénomènes de la longue durée, certains étudiants font désormais le choix de s'arrêter avant 1954 voire avant 1940.

Une thèse de droit est à l'articulation de ces deux tendances : la thèse de Yerri Urban sur l'indigène dans le droit colonial français. Alors que la situation et les textes visant les indigènes d'Algérie forment son cadre chronologique (1865-1955), il n'envisage pas les effets de la guerre sur le statut des indigènes ni les modifications radicales qui ont suivi l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle⁶³.

Dans le champ des études sur la guerre, les dimensions strictement militaires sont faiblement couvertes, si on excepte une récente thèse sur l'histoire de la gendarmerie pendant la guerre, qui a pu explorer les archives enfin accessibles de cette arme⁶⁴. Mais un domaine essentiel de l'action de l'armée a été particulièrement exploré : la propagande par l'image. Après le travail de Marie-Catherine et Paul Villatoux sur l'évolution doctrinaire de l'armée française entre 1945 et 1960 et la montée en puissance de l'utilisation de ce qu'on a alors appelé « l'action psychologique »⁶⁵, Sébastien Denis et Marie Chominot ont exploré, pour l'un, le fonds cinématographique et, pour l'autre, le fonds photographique de l'ECPAD (ex SCA) et quelques autres fonds secondaires.

Sébastien Denis situe son travail dans une entreprise de reconquête des cœurs qui commence, pour l'armée française et, plus largement, pour les autorités françaises après les massacres du Nord-Est constantinois en mai et juin 1945⁶⁶. A l'initiative de différents ministères ou du gouvernement général de l'Algérie, de nombreux courts métrages ont été réalisés afin de mettre en valeur l'action économique et sociale de la France en Algérie. Son étude identifie la persistance de stéréotypes exotiques au sein d'un discours visant essentiellement à vanter la modernité française. Quand la guerre éclate, l'armée reprend en main cette propagande et hérite de ces images. La thèse montre cependant aussi que ces films tentent de suivre l'évolution de la politique française en Algérie et de la soutenir. Ainsi,

⁶³ Yerri Urban, *L'indigène dans le droit colonial français, 1865-1955*, Paris, LGDJ, 2011, 665 p.

⁶⁴ Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie : dépendance et autonomie au sein des forces armées*, Panazol, Lavauzelle, 2009, 494 p.

⁶⁵ Marie-Catherine et Paul Villatoux, *La République et son armée face au péril subversif. Guerre et action psychologique en France (1945-1960)*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 694 p.

⁶⁶ Sébastien Denis, *Le Cinéma et la guerre d'Algérie : la propagande à l'écran (1945-1962)*, Paris, Nouveau monde éd., 2009, 479 p.

l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle voit émerger un soin nouveau pour les relations publiques et l'utilisation de la télévision amène, en particulier, les auteurs de films à s'adapter. La France a su aussi utiliser l'image filmée pour sa propagande à destination de l'étranger. Cependant le bilan de cette expérience est maigre ; les films sont de médiocre qualité et ne peuvent trouver d'autres publics que ceux qui sont contraints à les regarder dans le cadre d'opérations d'action psychologique ou lors de la diffusion des actualités cinématographiques.

Le travail de Marie Chominot complète et complexifie cette démarche. En effet, l'historienne a mené sur les fonds photographiques de l'ECPAD un travail approfondi visant à en comprendre les conditions de réalisation (qui prenait les photos ? pour qui ? avec quels cahiers des charges et quelle évolution éventuelle ?) comme les modalités d'utilisation et la réception. Son travail montre que l'armée française en Algérie voulait maîtriser sa communication par l'image et construisit rapidement son monopole sur les images du conflit, entendu au sens large. Ce fut ainsi l'armée qui construisit le discours photographique sur la guerre transmis en métropole et à l'étranger, support essentiel des discours écrits. Cette dimension politique de l'usage de la photographie ne fut pas l'unique dimension : d'autres usages existèrent que la thèse documente aussi, en particulier l'usage de la photographie pour le renseignement. Enfin, les photographies étaient aussi un discours que l'on se tenait à soi-même et que l'on envoyait aux siens quand on était soldat en Algérie : elle est aujourd'hui un support essentiel de la mémoire – pour cette raison au moins, cette dimension de l'usage est aussi importante.

Travail impressionnant par son exhaustivité et sa précision, les acquis de cette thèse sont certainement amenés à durer. Enfin, la thèse réalise la prouesse d'examiner aussi le côté algérien du sujet : les usages de la photographie dans une guerre ne peuvent en effet se comprendre aussi bien que quand on observe en même temps les usages des deux camps – fusse dans le cadre d'une guerre « de caractère inégalitaire » sur ce point comme sur d'autres. C'est ce que fait Marie Chominot qui a, pour cela, mener une recherche très précieuse en Algérie. Elle dévoile ce qu'elle appelle un « pragmatisme algérien » où les responsables de la propagande utilisaient toutes sortes d'images, quelles que fussent leurs origines, pour opposer à l'Etat français un autre discours photographique. Au-delà des usages politiques des photographies, l'historienne documente aussi leurs aspects personnels : elles étaient, en Algérie aussi, un élément essentiel des récits de soi des combattants et militants.

Des thèses en cours sur les femmes dans la guerre ou encore sur la guerre dans la wilaya 1 devraient permettre d'éclairer encore ces dimensions individuelles de la guerre du côté du camp nationaliste.

Les nationalistes ont, par ailleurs, vu leur histoire s'enrichir d'une thèse sur l'Union démocratique du manifeste algérien (l'UDMA) longtemps négligée et éclipsée par le parti unique qui s'imposa dès 1956, le FLN. En 1956 en effet, l'UDMA menée par Ferhat Abbas accepta de se rallier puis de se fondre dans le FLN, marquant ainsi son ralliement au choix de la lutte armée entamée par ce nouveau venu dans le champ national algérien depuis novembre 1954. Malika Rahal a écrit l'histoire de ceux qui tentèrent, à partir de 1946, de jouer le jeu électoral et d'œuvrer pour une Algérie autonome mais liée à la France. Ces hommes furent d'emblée coincés entre deux radicalismes : celui des nationalistes indépendantistes du MTLD de Messali Hadj et celui du pouvoir colonial en Algérie n'hésitant pas à truquer les premières élections qui devaient aboutir à la constitution de la première Assemblée algérienne, lieu d'élaboration théorique d'une nouvelle Algérie. Vaincus de l'histoire, ils ont cependant incarné un possible de l'Algérie indépendante, une voie républicaine et modérée, une voie francophile qui a nourri la pensée politique de certains des acteurs de la lutte après 1956 : pour cette raison, il était essentiel qu'un premier travail défriche le terrain et appelle à d'autres approfondissements.

Enfin, on peut citer la thèse de Nicolas Hubert qui complète la connaissance que l'on avait du monde éditorial français pendant la guerre, de ceux qui apportèrent leur soutien au FLN comme François Maspero, d'abord libraire puis éditeur, à ceux qui soutinrent l'Algérie française quand seule une poignée défendait encore cette position, comme les éditions de la Table ronde⁶⁷. Au-delà du monde de l'édition, ce sont les débats internes à la France métropolitaine qui sont ainsi mieux connus. Les contraintes politiques et financières pesant sur l'édition rappellent aussi le contexte spécifique de cette guerre sans statut. Une meilleure connaissance des ventes permet de mieux apprécier la réception et d'éviter les effets mémoriels qui valorisent aujourd'hui des livres passés alors inaperçus, et inversement⁶⁸.

A ces thèses soutenues régulièrement s'ajoutent plusieurs thèses en cours : l'intérêt pour le sujet ne faiblit pas chez les jeunes chercheurs. La route qu'ils empruntent est cependant bien différente de ce qu'elle était encore en 2000. De nombreux sujets jugés alors sensibles ont été explorés.

⁶⁷ Vient s'ajouter à d'autres travaux plus anciens sur le sujet un livre récent, issu essentiellement de rencontres universitaires Cette thèse ayant eu lieu en 2008, s'y intéresse aussi : Thomas Augais, Mireille Hisslum et Chantal Michel (dir.), *Ecrire et publier la guerre d'Algérie. De l'urgence aux résurgences*, Paris, éd. Kimé, 2011, 343 p.

⁶⁸ Nicolas Hubert, *Éditeurs et éditions en France pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Saint-Denis, Bouchène, 506 p. A paraître.

1. 2. *Que reste-t-il des sujets sensibles ?*

Tant du côté français que du côté algérien, plusieurs thèses se sont attelées à des sujets difficiles et plus souvent sujets de polémiques et de prises de position politiquement orientées que de travaux scientifiques. Après la pratique de la torture⁶⁹, deux thèses ont éclairé des aspects importants de l'histoire politique et militaire de l'armée française : la question des insoumis et réfractaires, d'une part, celle des harkis, d'autre part. Des travaux novateurs ont aussi porté sur la police à Paris tandis que, côté algérien, ce sont les luttes de pouvoir au sein du mouvement indépendantiste qui sont en train d'être éclairées par des travaux sur le MNA, sur la fédération de France du FLN et, enfin, sur la crise de l'été 1962.

La thèse de Tramor Quemeneur est un travail de longue haleine qui demeurera certainement longtemps une référence notamment pour son travail de quantification. Le nombre de réfractaires a en effet fait l'objet de controverses dès la guerre et les chiffres qui ont circulé sont devenus largement mythiques. Tramor Quemeneur s'est efforcé de les compter précisément, en distinguant les déserteurs (calculés par rapport aux effectifs mensuels de l'armée française en Algérie) des insoumis et réfractaires (calculés par rapport aux données de recrutement).

Réfléchissant sur la diversité des formes de refus de faire la guerre pour des Français de métropole, l'auteur a été amené à préciser les différences entre insoumis, réfractaires et déserteurs. Il a mis à jour une chronologie de ces refus en trois périodes, correspondant à une politisation croissante de la question. Ainsi en 1955 et 1956, il identifie une période appelée « le temps des rappelés » : les désobéissances restèrent des actes individuels tandis que plusieurs manifestations de soldats marquèrent la période. Cette première phase de contestation contribua notamment à la chute du gouvernement à la fin de l'année 1955 et à la victoire du Front républicain en janvier 1956. Ceux qui franchirent le pas furent cependant rares. Ils font figure de « précurseurs ». A partir de 1957 et jusqu'en 1959, le refus se structura : des réseaux s'organisèrent en exil pour accueillir insoumis et déserteurs et ceux qui refusaient de se battre ne le faisaient pas en France avant de s'embarquer mais dans le cadre militaire. Une figure émergea du côté de l'objection de conscience : Louis Lecoin. A partir de 1960 le débat devint public alors que le réseau Jeune Résistance était révélé à l'opinion publique. Le manifeste pour le droit à l'insoumission, dit manifeste des 121, témoigna de cette publicité nouvelle et de la place croissante de cette question dans la société française. Le

⁶⁹ Raphaëlle Branche, « L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie. Les soldats, leurs chefs et les violences illégales, IEP de Paris, 2000.

nombre des réfractaires augmenta d'ailleurs, soit par refus de faire la guerre en Algérie, soit par refus d'accompagner la perte de l'Algérie française. Les non-violents s'organisèrent au sein de l'Action civique non-violente : leurs actions non-violentes suscitérent le débat et, après la guerre, aboutirent à l'adoption du statut des objecteurs de conscience en décembre 1963.

Avant d'être un sujet de thèse, les harkis avaient, quant à eux, été un sujet de débats dans la France des années 1990. Ils sont peu à peu devenus un objet historique grâce au travail pionnier de Charles-Robert Ageron publié dans la revue *Vingtième Siècle*⁷⁰. Un ouvrage scientifique dans un format de poche et une collection efficace en a popularisé la connaissance en 2006 : *Les Harkis* de Tom Charbit en collection Repères aux éditions La Découverte. Assurément, reconnaissance politique d'une réalité historique et connaissance historique ont avancé de pair en ce domaine puisque qu'après la création d'une journée d'hommage aux harkis en 2001, la loi du 23 février 2005 les avait intégrés dans son objet : « les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance ». Alors que les harkis et, plus largement, l'ensemble des supplétifs de l'armée française était intégré dans le grand récit national sur la guerre, plusieurs écrits scientifiques permettaient au public de mieux connaître leur histoire. A côté des articles de Charles-Robert Ageron et le livre de Tom Charbit⁷¹, l'association « Harkis et Droits de l'homme », présidée par une fille de harki, organise régulièrement des rencontres avec des scientifiques dont elle publie les actes. Son dernier livre articule explicitement histoire, mémoire et transmission et offre aux lecteurs un tableau des dernières avancées historiographiques sur le sujet en abordant les points essentiels : l'engagement des harkis ; les tactiques et stratégies françaises dans le recours à ce type de forces ; la question de leur abandon enfin⁷².

Participe à ces travaux un jeune historien qui a soutenu sa thèse en 2010 : François-Xavier Hautreux. Cependant le fait qu'une thèse sur les harkis ait pu être menée à son terme ne doit pas masquer les difficultés rencontrées par son auteur qui s'est vu refuser de très nombreux documents soumis à dérogation et a dû se contenter, pour l'essentiel, de documents

⁷⁰ Voir « Le drame des harkis » (42, avril-juin 1994, p. 3-6), « Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie » (48, octobre-décembre 1995, p. 3-20) et « Le 'drame des harkis'. Mémoire ou histoire ? » (68, octobre-décembre 2000, p. 3-15). Ces deux derniers articles ont été republiés dans Raphaëlle Branche (présenté par), *La Guerre d'indépendance des Algériens*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 356 p.

⁷¹ Je me permets de renvoyer aussi à mon article en anglais : « Harkis in French Algeria » in Robert Johnson (dir.), *'Staying True to Their Salt': The Recruitment, Management and Performance of Auxiliary Personnel in Western Armed Forces and Intelligence Services, from the Colonial era to the Present*, à paraître en 2011 chez Oxford University Press.

⁷² Fatima Besnaci-Lancou, Benoît Falaize, Gilles Manceron (dir.), *Les Harkis. Histoire, mémoire, transmission*, Paris, éd. de l'atelier, 2010, 222 p.

communicables. Il y a donc fort à parier qu'en 2012 déjà, il sera possible de réaliser une autre thèse qui pourra approfondir certains aspects laissés dans l'ombre des sources dont l'accès fut refusé. Peut-être sera-t-il alors possible d'en savoir plus sur les usages concrets de ces unités et de ces hommes ?

En attendant, la thèse de François-Xavier Hautreux (à paraître chez Perrin) offre un tableau précis des différents types de statuts offerts par l'armée française aux supplétifs algériens, avant que la mémoire ne retienne que le nom de « harkis ». Elle se concentre sur la politique de l'armée française vis-à-vis de ces hommes, notamment dans sa dimension de « guerre contre-révolutionnaire ». Le rôle du général Challe, déjà connu, est précisément documenté ; sa présence à la tête de l'armée d'Algérie est la période où l'emploi de ces hommes fut le plus massif et le plus abouti, estime l'auteur de la thèse.

De l'autre côté de la Méditerranée, des harkis furent aussi employés : ce fut le cas sous la direction du capitaine Montaner, pour la préfecture de police de Paris. Un livre leur est consacré en 2007 par un des archivistes de la Préfecture de Police ; il n'emporte pas la conviction⁷³ et constitue, au mieux, un premier travail. En revanche, dans leur livre, paru en anglais en 2006, James House et Neil MacMaster se sont penchés sur cette Force de Police Auxiliaire⁷⁴. Ils la resituent dans le contexte plus global des nouvelles méthodes prônées à Paris par le préfet arrivé au printemps 1958, Maurice Papon. Dans la première partie du livre, leur but est d'éclairer le massacre du soir du 17 octobre 1961. Pour se donner les moyens de le comprendre, ils analysent l'ensemble du dispositif policier présent dans la capitale et la stratégie mise en place par le préfet pour lutter contre cet ennemi de l'intérieur qu'est le FLN dans le département de la Seine. La deuxième partie du livre se penche, quant à elle, sur la mémoire de l'événement « 17 octobre 1961 ». Plusieurs livres ont été consacrés à cette soirée fatale et, plus largement, à la situation à Paris à l'automne 1961 mais, pris dans des polémiques largement marquées par le contexte du procès de Maurice Papon (pour ses activités pendant la Seconde Guerre mondiale), aucun ne s'est imposé comme définitif. L'ambition de ces auteurs anglais et l'ampleur de leur livre les a immédiatement installés dans une autre catégorie. Leur livre fait feu de tout bois en matière archivistique et se tient délibérément à distance des deux questions autour desquelles s'était jusqu'alors polarisé le

⁷³ Rémy Valat, *Les calots bleus et la bataille de Paris : une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Michalon, 2007, 278 p.

⁷⁴ *Paris 1961 : Algerians, State Terror and Postcolonial Memories*, Oxford, Oxford University Press, 2006, 375 p. La traduction française suit de peu, chez Tallandier en 2008 : *Paris 1961, Les Algériens, la République et la terreur d'Etat*, 538 p.

débat sur ces événements : le nombre de morts du 17 octobre 1961 et la responsabilité de Maurice Papon⁷⁵.

Une des clés de leur démarche consiste à choisir une séquence chronologique élargie en rattachant le massacre du 17 octobre à un cycle de violences entamé depuis plusieurs mois. Ainsi, après la hausse du nombre d'assassinats de policiers par le FLN entre août et octobre 1961, la police traversa une crise qui l'amena à basculer dans une politique d'assassinats dont le 17 octobre est analysé comme étant le point culminant et final. Les autorités encouragèrent et protégèrent les agents pris dans cet engrenage de violence illégale. Plus largement, les historiens proposent de voir dans la violence policière déployée sur le territoire de la préfecture de Police de Paris une violence de type colonial. Il s'agit, pour eux, d'une importation en métropole de méthodes testées en Algérie et inspirées de la doctrine de la guerre révolutionnaire. Il s'agit, en définitive, d'une véritable « terreur d'Etat ». La violence est ainsi « un mode opératoire soigneusement planifié, approuvé et coordonné au plus haut niveau de l'Etat, perfectionné et diffusé à travers des centres d'entraînement spécialisés ». Au-delà des cibles directes, cette méthode répandit un climat d'insécurité dans l'ensemble de la population visée.

Complémentaire de ce travail est la thèse d'Emmanuel Blanchard soutenue en 2008 : « Encadrer des 'citoyens diminués'. La police des Algériens en région parisienne (1944-1962) »⁷⁶. L'ambition est aussi ici de ne pas séparer le colonial du national et, précisément, de revenir au moment où le rapprochement des deux, en France métropolitaine, a perturbé l'institution policière. En effet, à partir de 1944 et surtout 1947, plus aucune discrimination juridique n'exista officiellement concernant les habitants originaires d'Algérie présents sur le sol métropolitain. Le comportement de la police parisienne à leur égard permet de saisir les ambiguïtés fondamentales de cette situation : pour l'auteur, il n'y a pas de période « Papon » totalement distincte de ce qui l'a précédée. En revanche, la question de l'importation et du poids de l'expérience coloniale dans la manière de « policer » les Algériens de la région parisienne est essentielle. L'auteur y répond de manière nuancée : le capital colonial de certains acteurs ne peut être postulé, pas plus qu'une causalité qui conduirait automatiquement des individus ayant eu des contacts antérieurs avec des Algériens ou avec la réalité coloniale à se comporter d'une certaine manière. Le recours aux recueils de vie et aux entretiens menés avec d'anciens policiers est sur ce point un apport important.

⁷⁵ Sur ce point, voir Raphaëlle Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* partie 2, chapitre 2.3 « des sources et de leurs interprétations : l'exemple des bilans chiffrés.

⁷⁶ A paraître aux éditions Nouveau Monde à l'automne 2011.

Face à ces policiers parisiens, le FLN s'est organisé. Or, de cette fédération de France du FLN, on ne sait pratiquement que ce que les acteurs ont voulu en dire et ce que quelques travaux précis d'histoire locale ont permis d'apercevoir⁷⁷. La thèse de Linda Amiri, qui devrait être soutenue en 2011, livrera certainement d'importantes informations⁷⁸.

De même, on peut espérer un travail novateur de la part de Nejib Sidi Moussa, doctorant en science politique, qui concentre son intérêt sur les trajectoires militantes des membres du Conseil national révolutionnaire (Algérie, juillet 1954). Il interroge ainsi les filiations du mouvement national algérien et la place de l'héritage de l'Etoile Nord Africaine (ENA), premier parti indépendantiste, né à Paris dans les années 1920, dans la lutte qui se déploie à partir de 1954. Cette lutte est autant une lutte contre la France qu'une lutte pour les orientations du combat à mener. Elle oppose les partisans d'une lutte armée à très court terme à ceux qui préfèrent attendre ; elle oppose aussi sans doute des cultures politiques et des visions politiques. C'est ce que la thèse explorera en s'attachant aux hommes qui sont passés de l'ENA au MNA. Fondé à la suite de la scission du parti de Messali Hadj (ex-ENA devenu PPA puis MTLD), le Mouvement national algérien (MNA) a été longtemps oublié par l'historiographie comme par l'histoire officielle algérienne⁷⁹. Ce premier travail de thèse permettra peut-être de consolider les fondements scientifiques de son histoire⁸⁰.

Enfin, dernier aspect sensible de l'histoire algérienne récemment exploré : la crise de l'été 1962 éclairée par Amar Mohand Amer dans sa thèse d'histoire soutenue en 2010. Elle s'inscrit elle aussi dans une tendance très nette de l'historiographie récente : un retour à l'étude privilégiée des dimensions politiques du conflit. Elle étudie cependant une période immédiatement postérieure c'est pourquoi nous y reviendrons plus bas.

⁷⁷ Ainsi plusieurs textes dans Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault (dir.), *La France en guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008, 501 p.

⁷⁸ Linda Amiri a déjà consacré un livre à la fédération de France mais centrée sur sa répression par la police dans le département de la Seine. Elle y soutenait l'existence d'un « système Papon ». Cf. *La bataille de France. La guerre d'Algérie en métropole*, Paris, Laffont, 2004, 237 p.

⁷⁹ Une publication de sources a été réalisée par l'auteur, en collaboration avec l'un des plus actifs partisans de la mémoire de Messali Hadj en France : *Le MNA, le Mouvement national algérien : 1954-1956*, textes choisis et présentés par Nejib Sidi Moussa et Jacques Simon, Paris, L'Harmattan, 2008, 263 p.

⁸⁰ Très présent dans le Nord de la France, le MNA a été étudié par Jean-René Genty pour cette région. Voir *Le mouvement national algérien dans le Nord, 1947-1957, Fidaou el Djazaïr*, Paris, L'Harmattan, 2008, 284 p. On peut aussi citer, pour la région lyonnaise, l'article de Paul-Marie Atger « Vie, mort et renaissance du MNA à Lyon, 1954-1962 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 104, 2009/4.

2. Nette focalisation sur les dimensions politiques du conflit

A l'exclusion de quelques travaux en histoire militaire comme ceux des époux Villatoux⁸¹, ceux d'Emmanuel Jaulin ou encore quelques contributions dans le volume réuni par Olivier Dard et François Cochet⁸², l'historiographie récente est dominée par l'histoire politique de la guerre et caractérisée par une très nette sous-représentation de son histoire sociale.

2. 1. *Le poids des hommes*

A l'image de l'ensemble de l'historiographie, mais de manière décalée, la période de la guerre d'Algérie a vécu dans les années 2000 un retour en force de l'approche biographique.

Les hommes politiques ont été des objets privilégiés d'intérêt des historiens. Aucun grand chef militaire n'a, par exemple, été encore pris sous le microscope d'un historien. Il y aurait pourtant de beaux itinéraires à retracer que seuls les Mémoires nous permettent aujourd'hui d'apercevoir. On peut aussi regretter l'absence de biographies d'acteurs importants dans la sphère intellectuelle depuis la biographie de Francis Jeanson par Marie-Pierre Ulloa en 2001⁸³. A ce titre, la présentation que Jean-Marie Guillon a consacré aux écrits de l'historien Paul-Albert Février fait figure d'exception heureuse et vient compléter la connaissance que l'on a de la diversité des engagements chrétiens dans la guerre⁸⁴.

Les principaux apports historiographiques concernent les acteurs du champ politique en Algérie. Il s'agit de deux travaux d'étudiantes en Master ou DEA heureusement publiés et permettant d'éclairer des parcours individuels entamés dans les années de l'entre-deux-guerres. Le premier est basé sur l'exploitation pionnière des archives privées d'un pilier du socialisme en Oranie : Joseph Begarra. L'homme dirigea pendant vingt-deux ans la fédération d'Oranie, la plus importante d'Algérie. Il était aussi un fidèle de Guy Mollet et un de ses contacts privilégiés avec la situation algérienne. Il était membre de l'Assemblée de l'Union française et y a été proche du leader de l'UDMA Ahmed Boumendjel. Fut-il pour autant apte

⁸¹ Marie-Catherine Villatoux, *La Défense en surface : le contrôle territorial dans la pensée stratégique française d'après-guerre, 1945-1962*, Vincennes, SHD, Service historique de la défense, 2009, 87 p. et de la même : *Guerre et action psychologiques en Algérie*, Vincennes, Service historique de la défense, 2008, 116 p.

⁸² Olivier Dard et François Cochet (dir.), *Subversion, anti-subversion, contre-subversion*, Paris, Riveneuve éditions, 2010, 373 p.

⁸³ Marie-Pierre Ulloa, *Francis Jeanson : un intellectuel en dissidence. De la Résistance à la guerre d'Algérie*, Berg international, 2001, 286 p.

⁸⁴ Jean-Marie Guillon (présenté par), *Paul-Albert Février, un historien dans l'Algérie en guerre : un engagement chrétien, 1959-1962*, Paris, les Éd. du Cerf 2006.

à comprendre les rapides inflexions de l'idée nationale algérienne, évoluant d'un faisceau complexe de groupes et de désirs revendiqués d'autonomie, à une unité rapide autour du seul Front de libération nationale, qui à partir du printemps 1956 prétendit incarner, seul, la volonté du peuple algérien aspirant à l'indépendance totale ? Ce travail montre un homme de bonne volonté, profondément optimiste quant à l'avenir de l'Algérie française, progressivement dépassé par une évolution violente et radicale qu'il ne comprend plus, sur laquelle, surtout, il n'arrive plus à agir. L'homme se replia d'ailleurs en France à la fin de la guerre : la biographie individuelle rejoint ici le destin collectif des Français d'Algérie⁸⁵.

La vie d'Ali Boumendjel s'arrêta bien plus brutalement puisqu'il mourut à trente huit ans lors de son arrestation par les troupes françaises à Alger en mars 1957. Sa biographie pourtant témoigne aussi de l'existence d'hommes « de bonne volonté » (c'était le titre du mémoire initial de l'auteure) chez les Algériens, d'hommes soucieux de réformer les relations entre les habitants d'Algérie et, au-delà, entre la France et l'Algérie. L'intérêt de la biographie d'Ali Boumendjel réalisée par Malika Rahal dépasse la mort tragique du frère d'Ahmed Boumendjel, pilier de l'UDMA et futur négociateur des accords d'Evian. A travers cette vie, traquée dans ses moindres détails - familiaux notamment - grâce à de nombreux entretiens, c'est un itinéraire révélateur du durcissement du mouvement national qui apparaît, y compris dans des milieux favorisés et francophones. Ce sont aussi les multiples possibilités politiques présentes dans l'Algérie des années d'après 1945 qui sont présentées, alors que le champ politique s'ouvrait à une diversité de points de vue indigènes⁸⁶.

C'est cette même période charnière, entre la Deuxième Guerre mondiale et le déclenchement de la lutte armée, qu'éclaire la biographie partielle de Jacques Chevallier réalisée par Michèle Barbier⁸⁷. Cet homme est essentiel pour comprendre la vie politique de l'Algérie de ces années puisqu'il fut le maire d'Alger puis, de 1953 à 1956, son député-maire et, de nouveau, maire. Sa carrière politique commença très jeune comme Croix de feu puis membre du PSF. Il était encore un partisan du statut quo colonial après la Deuxième Guerre mondiale et un opposant du statut de 1947. Cependant, ses options politiques changèrent radicalement à partir de 1950 et il s'engagea alors dans une politique de réforme très active en direction de la population algérienne d'Alger, particulièrement les dizaines de milliers de personnes habitant dans les bidonvilles qui augmentaient sans cesse autour de la ville. Le logement social devint sa priorité municipale et il s'entoura, dans son équipe, d'élus du MTLD. C'est cette partie de sa carrière qui fait l'objet du travail, quand il était député-maire

⁸⁵ Claire Marynower, *Joseph Begarra : un socialiste oranais dans la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2008, 234 p.

⁸⁶ Malika Rahal, *Ali Boumendjel, 1919-1957 : une affaire française, une histoire algérienne*, Paris, Les Belles lettres, 2010, 295 p.

⁸⁷ Michèle Barbier, *Jacques Chevallier (sic), député-maire d'Alger : la dernière utopie*, Paris, Riveneuve éd., 2010, 206 p.

puis secrétaire d'État à la Guerre (du 19 juin 1954 au 20 janvier 1955) et ministre de la Défense nationale (du 20 janvier au 23 février 1955). Basé essentiellement sur des sources publiées et des entretiens avec sa famille, le travail est décevant et demande à être largement complété. Espérons qu'il attirera cependant l'attention sur ce personnage dont l'évolution politique est hors normes jusqu'au bout, puisqu'après l'indépendance de l'Algérie, Jacques Chevallier opta pour la nationalité algérienne avant de mourir à 59 ans en 1971.

D'autres biographies viennent témoigner de cet intérêt renouvelé par les hommes à l'origine de certaines des orientations politiques essentielles de la période. Ainsi celle de Pierre Brana et Joëlle Dusseau sur le socialiste Robert Lacoste à qui Guy Mollet donna le rang de ministre-résidant - ce qui signifiait notamment qu'il siégeait au conseil des ministres - pour mieux dire l'importance des affaires algériennes pour ce nouveau gouvernement de Front républicain. Pourtant, sur les treize chapitres de ce livre, les quatre concernant l'Algérie ne permettent pas encore de lever le voile sur de nombreux aspects sur cet homme essentiel, notamment dans l'orientation répressive de la politique française en Algérie⁸⁸. On peut exprimer les mêmes réserves sur un autre acteur politique de premier plan de cette même période de la guerre : François Mitterrand. L'intérêt pour cet homme politique tient bien sûr à son devenir politique après la guerre d'Algérie mais il n'est pas du tout illégitime : François Mitterrand fut ministre de l'Intérieur puis ministre de la Justice à des moments clés de la guerre, notamment pendant la grande répression qui s'abattit sur Alger en 1957. Il fut aussi, en tant que garde des Sceaux, responsable de la plupart des exécutions à mort menées à terme pendant la guerre. Pourtant la biographie que lui consacrent Benjamin Stora et François Malye ne constitue pas, à proprement parler, un point final sur la question, bien plutôt un état des lieux⁸⁹.

Benjamin Stora s'était attelé, une année avant, à une autre biographie : Charles de Gaulle. Il s'agissait plus précisément d'éclairer ce que l'historien appelait « le mystère de Gaulle » reprenant en cela l'image d'un homme politique aux décisions surprenantes et aux mots aussi puissants que déroutants. L'approche était moins ici biographique en réalité que centrée sur l'analyse des choix politiques du général de Gaulle. Point de nouveauté ici mais une analyse qui valorise l'individu⁹⁰.

⁸⁸ Pierre Brana et Joëlle Dusseau, *Robert Lacoste, 1898-1989: de la Dordogne à l'Algérie, un socialiste devant l'histoire*, Paris, L'Harmattan, 2010, 319 p.

⁸⁹ Benjamin Stora et François Malye, *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, Paris, Calmann-Lévy, 2010, 302 p.

⁹⁰ Benjamin Stora, *Le mystère de Gaulle : son choix pour l'Algérie*, Paris, R. Laffont, 2009, 267 p.

C'est cette même optique que semble préconiser Maurice Vaïsse dans le titre de la réédition de son livre de 1983 sur le putsch d'avril 1961⁹¹ : *Comment de Gaulle fit échouer le putsch*⁹². En réalité, si l'historien insiste bien sur le rôle du général de Gaulle dans l'échec du putsch, son analyse est bien plus variée. Grâce à une moisson d'archives nouvelles et de lectures, le livre de 1983 méritait effectivement de changer de titre même si celui qui fut choisi ne rend pas grâce à l'analyse. Outre une étude fine du contexte international (l'Espagne franquiste laissa partir un certain nombre de futurs putschistes) ou nucléaire (l'essai prévu la semaine suivante fut avancé en catastrophe à la nouvelle du putsch à Alger), Maurice Vaïsse s'attache à identifier les facteurs de réussite puis d'échec de l'entreprise. Il met à jour quelques acteurs de position intermédiaire dont la loyauté fut importante ; il insiste sur la personnalité du général Challe et sur son désaccord fondamental avec les plus radicaux de ses alliés ; il remet en perspective le rôle du contingent (qui constituait aussi l'essentiel des régiments putschistes, on l'oublie souvent) et refuse, en définitive, d'isoler une cause unique dans l'échec du putsch. L'essentiel reste cependant que l'armée ne suivit pas car les cadres intermédiaires restèrent attentistes tandis que les plus acharnés partisans du putsch essayèrent souvent l'opposition, au moins passive, de la plupart de leurs hommes. Par-dessus tout, les putschistes n'étaient pas prêts à faire couler du sang français ou l'armée à tirer sur d'autres militaires : la France était plus proche de la fin de l'Algérie française que de la guerre civile. L'autre fin, envisagée par certains, s'incarna un temps dans l'OAS avant de disparaître. Dans son livre centré sur la situation à Alger, Olivier Dard propose d'ailleurs un éclairage sur cette aventure que fut, pour certains, l'entrée dans l'OAS et sur la lutte jusqu'au-boutiste qui fut parfois leur chemin⁹³.

2. 2. *Relectures des fins possibles*

C'est précisément une convergence d'intérêts pour ces autres fins possibles qui réunit plusieurs auteurs des années 2000. Soit qu'ils analysent les projets ayant accompagné les tentatives forcenées de faire l'Algérie française en pleine guerre, soit qu'ils se penchent sur le destin des Français d'Algérie et leur vision de l'avenir.

Deux auteurs anglophones se distinguent dans le premier cas : Todd Shepard et Neil MacMaster. S'attachant à une dimension essentielle de la guerre d'indépendance, l'historien

⁹¹ Maurice Vaïsse, *Alger, le putsch*, Bruxelles, Complexe, 1983, 186 p.

⁹² Maurice Vaïsse, *Comment de Gaulle fit échouer le putsch d'Alger*, Paris, André Versaille éd., 2011, 350 p.

⁹³ Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, 423 p. (réédité en collection Tempus en 2011).

anglais se penche sur la politique menée par l'armée française en direction des femmes algériennes⁹⁴. Convaincue que les femmes étaient le pivot sur lequel la France pouvait jouer pour gagner les cœurs des Algériens, l'armée française mena une politique très active en leur direction. Elle fut en cela épaulée au plus haut sommet de l'Etat, que ce soit en Algérie par le gouverneur général Jacques Soustelle puis par le ministre-résident Lacoste et même ensuite sous Salan et Delouvrier. Renouant avec une vision ancienne des femmes algériennes comme soumises à une domination masculine particulièrement choquante et profondément liée à l'islam (tant du point de vue religieux que juridique), les autorités françaises décidèrent de promouvoir une politique dite d'émancipation des femmes algériennes. Si d'autres travaux avaient déjà identifié cette question⁹⁵, le travail de Neil MacMaster est beaucoup plus systématique et constitue assurément désormais un livre de référence sur le sujet.

Todd Shepard a lui aussi choisi comme objet les politiques visant à soutenir l'Algérie française, à la faire exister comme jamais auparavant. Se faisant, il a non seulement pointé les incohérences de la politique française en Algérie depuis la conquête mais aussi fourni des arguments pour discuter le modèle politique proposé. En effet, il a identifié des politiques qu'il analyse comme de discrimination positive à l'égard des indigènes algériens dans l'administration. Il propose de fait de s'intéresser aux effets de cette politique, et de ses présupposés, sur la société française. Le livre n'a pas toujours convaincu mais il a donné lieu à d'intéressants débats. Il a été assez rapidement publié en français par Payot⁹⁶. Le travail de Todd Shepard vient compléter plusieurs thèses qui se sont aussi intéressées à la fin de l'Algérie française et au devenir des Français rapatriés d'Algérie après 1962 comme le travail de Valérie Esclangon-Morin⁹⁷.

L'étude de Yann Scioldo-Zürcher prend, quant à elle, le contre-pied du discours dominant de la mémoire pied-noire la plus présente dans le champ médiatique : il ne considère pas tant le départ d'Algérie et les difficultés d'intégration des rapatriés en France mais bien plutôt la volonté de l'Etat français de faire de ces Français nouvellement arrivés sur le sol de métropole des métropolitains comme les autres. Bien avant la création du secrétariat d'Etat aux Rapatriés confié à Robert Boulin en août 1961, l'historien identifie une politique spécifique visant à intégrer les rapatriés. Mise en œuvre pour les rapatriés d'Indochine puis du Maroc et de la Tunisie, les outils en étaient rôdés quand arriva la fin de la guerre en Algérie.

⁹⁴ Neil MacMaster, *Burning the veil. The Algerian war and the 'emancipation' of Muslim women, 1954-1962*, Manchester, Manchester University Press, 2009, 416 p.

⁹⁵ Ryme Seferdjeli, « French reforms and Muslim women's emancipation during the Algerian War », *The Journal of North African Studies*, 9(4), 2004, p. 19-61. ou encore Diane Sambron, *Femmes musulmanes : guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2007, 194 p.

⁹⁶ Todd Shepard, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, 415 p. (paru en anglais en 2006).

⁹⁷ Valérie Esclangon-Morin, *Les Rapatriés d'Afrique du Nord de 1956 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2007, 414 p.

Mais l'ampleur des rapatriements et surtout leur rapidité changea les choses. L'impression de grand désordre ressentie par les rapatriés et leur sentiment d'être laissés pour compte purent trouver dans cette réalité du printemps et de l'été 1962 de réelles incarnations. Il n'en demeure pas moins que tout fut mis en place pour permettre à ces Français d'une origine bien particulière de se fondre le plus vite possible dans la masse des Français en leur garantissant toute une série d'avantages spécifiques. L'historien a méticuleusement identifié la législation qui, dans les moindres détails de leur vie, visa à assister ces Français et à faire disparaître le plus vite possible leurs différences⁹⁸.

Côté algérien, l'été 1962 fut aussi étrange. Alors que ceux qui quittaient l'Algérie en catastrophe trouvaient une France occupée à organiser ses vacances, ceux qui restaient en Algérie virent s'opposer avec une violence meurtrière les hommes qui venaient pourtant de gagner la guerre. La thèse soutenue en 2010 par Amar Mohand Amara éclaire pour la première fois cet été de guerre civile qui commença lors du congrès du FLN à Tripoli la nuit du 6 au 7 juin 1962 et s'acheva par l'entrée à Alger des troupes de Boumediène début septembre 1962⁹⁹.

Grâce à des sources inédites ou mal connues et à une enquête orale, il mène un premier travail d'établissement des faits. Il se donne ainsi les moyens de dépasser la vision préexistante en grands blocs (Etat Major Général contre le GPRA, maquis de l'intérieur contre armée des frontières) grâce à des analyses précises selon certaines localités. Une attention aux acteurs et à leur parcours militant depuis avant 1954 permet aussi de complexifier les discours dominants sur ce moment fondateur de l'Algérie indépendante. Grâce à ce travail, on peut désormais identifier beaucoup plus nettement les positions des uns et des autres. L'analyse des conditions de l'arrivée au pouvoir d'Ahmed Ben Bella permet aussi de mieux saisir ce qui se joua dans les premières années de l'Algérie indépendante – période qui n'a pas encore fait l'objet d'étude historique – et déboucha sur la marginalisation de certains de ceux qui avaient contribué à la prise de pouvoir de l'été 1962 au profit des hommes groupés autour de Boumediène à l'origine du coup d'Etat du 19 juin 1965.

⁹⁸ Yann Scioldo-Zürcher, *Devenir métropolitain : politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954-2005*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2010, 461 p.

⁹⁹ Le 5 septembre 1962 est conclu un cessez-le-feu entre les forces de l'Armée des frontières appuyées par les wilayas 1, 5, 6 et un groupe dissident de la wilaya 2, et les maquisards de la wilaya 4 soutenus par ceux de la wilaya 3.

2. 3. Vers une histoire globalisée de la guerre ?

Peut-être un des aspects les plus prometteurs de l'historiographie actuelle de la guerre d'Algérie est-il sa dimension internationale. Rares sont en effet les travaux qui ont étudié les dimensions d'une guerre qui fut pourtant un des conflits de la guerre froide. Trois axes principaux se dégagent : la politique internationale de la France ; la politique internationale du FLN et du GPRA et les politiques menées par les autres pays.

Le premier axe est le plus classique et on peut trouver ces dimensions de politique internationale évoquées dans les travaux de relations internationales. Cependant aucun n'a jusqu'à présent porté stricto sensu sur la politique de la France à destination de l'étranger, dans le but de promouvoir ou de soutenir sa position dans la guerre en Algérie.

Le deuxième a été illustré par le livre de Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution*¹⁰⁰, traduit en français début 2011. Il y démontre l'investissement du FLN puis du GPRA dans l'action diplomatique estimant, finalement, que c'est sur ce terrain là que la guerre a d'abord été gagnée. Se faisant l'historien se livre à un essai d'histoire globale, montrant comment l'action des nationalistes algériens a réussi à fragiliser l'alliance atlantique en faisant appel à l'opinion publique internationale et en particulier nord-américaine. Des alliances nouvelles émergeaient aussi à cette époque et notamment un axe Nord-Sud, dont la conférence de Bandoeng fut sans doute l'acte de naissance, et dont le FLN sut aussi jouer. En effet, ambigus vis-à-vis de puissances coloniales européennes, les Etats-Unis ont à cœur de se ménager des bonnes relations avec le Tiers-Monde émergent : les nationalistes du GPRA surent repérer cette volonté et en user. Un autre travail, plus modeste, témoigne encore de la pertinence de cette étude des liens internationaux du FLN¹⁰¹. Enfin, une thèse en sciences politiques de l'université de Milan vient de se pencher sur les projets d'Union maghrébine élaborés avec le FLN pendant la guerre¹⁰².

Cependant des travaux plus précis sur les relations du FLN/GPRA avec tel ou tel pays peuvent encore venir compléter ce tableau et c'est précisément le troisième axe des études actuelles. Certains pays ont plus attiré les chercheurs que d'autres. Trois dimensions ont pu être étudiées : la relation de la France à ces pays dans le cadre de la guerre, la relation du FLN/GPRA à ces mêmes pays et, enfin, les effets de la guerre en Algérie sur la politique intérieure des pays. Tous les travaux réalisés ne couvrent pas ces trois dimensions.

¹⁰⁰ Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution*, op cit.

¹⁰¹ Emmanuelle Colin-Jeanvoine et Stéphanie Derozier, *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Saint-Denis, Bouchène, 2008, 168 p.

¹⁰² Thèse de Caterina Roggero, soutenue en 2010.

Les études les plus anciennes concernant sans doute les Etats-Unis avec les travaux de Samya el Méchat et d'Irwin Wall. La chercheuse tunisienne croise archives américaines, françaises, britanniques, maghrébines et onusiennes pour mener un travail sur les relations des États-Unis aux trois pays du petit Maghreb de 1945 à 1962. Samya el Mechat met ainsi en relief l'attitude profondément modérée des États-Unis vis-à-vis des ces pays, refusant de s'engager pleinement, cherchant à ménager leur allié français et tentant d'obtenir une situation d'équilibre dans leurs relations avec les camps opposés. Ce qui fonctionna au Maroc et en Tunisie échoua cependant en Algérie et la position des Etats-Unis se durcit lentement vis-à-vis de la France au fil de la guerre. Complémentaire de ce travail est celui d'Irwin Wall. L'historien américain montre en effet que les Américains ont facilité l'audience internationale du FLN tout en limitant leur soutien à la IV^e République jusqu'à peser sur sa chute, notamment après le bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef¹⁰³. Là où Samya el Mechat relativise l'influence des États-Unis (et de l'ONU) sur le déroulement de la guerre vers l'indépendance, Irwin Wall insiste au contraire sur leur poids, au moins jusqu'en 1958. Il conteste aussi une interprétation qui minimiserait la responsabilité des hommes politiques, manipulés par des militaires tout puissants, et estime, au contraire, que les militaires avaient toujours agi sur ordre de leurs supérieurs politiques¹⁰⁴. Enfin, il insiste sur les ambiguïtés bien connues de la position gaulliste et conclue à la lourde responsabilité de de Gaulle accusé d'avoir laissé pourrir la situation.

Alors que l'étude des Etats-Unis est quelque peu délaissée dans les années 2000, celle de l'Allemagne continue, en revanche, à intéresser les chercheurs. Il y a d'abord eu les travaux de Jean-Paul Cahn et Klaus-Jürgen Müller sur la RFA, à la fois hôte de nombreux responsables du FLN et de la direction de la fédération de France du FLN une fois qu'elle dût quitter la France et grande pourvoyeuse de légionnaires¹⁰⁵. Ces premiers travaux ont été complétés par l'étude de Nassima Bougherara¹⁰⁶ et par la thèse de Mathilde von Bülow¹⁰⁷. Mais surtout, plus récemment, c'est la RDA qui est venue s'ajouter au tableau. En effet, les études sur la RFA avaient signalé l'importance de la division de l'Allemagne pour

¹⁰³ Irwin M. Wall, *France, the United States and the Algerian War*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 2001, 335 p. Traduit en français en 2006.

¹⁰⁴ On pourrait discuter l'équivalence de ces deux idées : repérer que les hommes politiques ont pu être amenés à couvrir des militaires ayant agi sans leur accord ne conduisant pas nécessairement à minorer leur responsabilité.

¹⁰⁵ Jean-Paul Cahn et Klaus-Jürgen Müller, *La RFA et la guerre d'Algérie, 1954-1962 : perception, implication et retombées diplomatiques*, éd. du Félin, 2003, 509 p.

¹⁰⁶ *Les rapports franco-allemands à l'épreuve de la question algérienne (1955-1963)*, Peter Lang Publishing, 2006.

¹⁰⁷ « The Foreign Policy of the Federal Republic of Germany, Franco-German Relations, and the Algerian War, 1954-1962 », PhD thesis, University of Cambridge, 2006.

comprendre les motivations politiques des acteurs gouvernementaux ouest-allemands. L'étude récente de Fritz Taubert permet de compléter ce tableau¹⁰⁸.

Cherchant à comprendre pourquoi la RDA s'est intéressée au FLN et a soutenu financièrement notamment les quelques centaines d'ouvriers et d'étudiants algériens présents sur son sol, l'auteur conclue à une action motivée essentiellement par la relation à la RFA. Cependant ce soutien au FLN mit aussi la RDA en difficulté puisque l'Etat était naturellement derrière le Parti communiste algérien qui, lui, entretenait des rapports complexes avec le FLN. La RDA refusa cependant de sacrifier le PCA à une *Realpolitik* qui aurait notamment pu aller dans le sens d'une reconnaissance d'une représentation diplomatique du GPRA en RDA - cependant l'auteur rappelle aussi que cette représentation diplomatique n'était de toute façon pas nécessairement souhaitée par le GPRA alors que la doctrine dite Hallstein amenait la RFA à menacer de rupture diplomatique tout pays reconnaissant la RDA. Il y a, sur ce point, une étude plus approfondie à mener de l'action diplomatique du GPRA. Cependant Fritz Taubert conclue à une double incompréhension intéressante : la RDA, estime-t-il, ne comprenait pas le fonctionnement d'un mouvement de libération et le GPRA ne comprenait pas le fonctionnement d'un pays comme la RDA, et notamment sa relation avec la RFA.

A l'image de ce travail récent sur la RDA, des travaux existent sur les relations de tel ou tel avec la France pendant la guerre d'Algérie¹⁰⁹. Ainsi les positions du gouvernement britannique sont mieux connues grâce aux travaux de Martin Thomas et Christopher Goldsmith qui ont éclairé les ambiguïtés de la première puissance coloniale pendant la guerre d'Algérie¹¹⁰. On retrouve là aussi l'importance des enjeux nationaux et la prise en compte d'un contexte international élargi au bloc occidental (ou à l'OTAN¹¹¹) pour comprendre une politique ayant d'abord soutenu la France en Afrique du Nord sans forcément soutenir sa politique concrète en Algérie puis, à partir de l'échec de l'expédition de Suez et du lancement du marché commun, se rapprochant beaucoup plus des positions nord-américaines¹¹².

La position de la Suisse commence elle aussi à être étudiée à partir des documents diplomatiques suisses¹¹³. Tout en entretenant de bonnes relations avec la France, la confédération eut en particulier le souci de ne pas être identifiée à sa voisine. Lors des

¹⁰⁸ Fritz Taubert, *La Guerre d'Algérie et la République Démocratique Allemande. Le rôle de l'autre Allemagne pendant les événements (1954 à 1962)*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2010, 301 p.

¹⁰⁹ Il existe aussi quelques travaux récents sur l'OTAN ou l'ONU pendant la guerre.

¹¹⁰ Martin Thomas, « The British Government and the End of French Algeria, 1958-62 », *Journal of Strategic Studies*, 2002, 25(2), p. 172-198. Christopher Goldsmith, « The British Embassy in Paris and the Algerian War : an Uncomfortable Partner ? », *Journal of Strategic Studies*, 2002, 25(2), p. 159-171.

¹¹¹ Martin Thomas, « France Accused : French North Africa before the United Nations, 1952-1962 », *Contemporary European History*, 2001, 10(1), p. 91-121.

¹¹² Martin Thomas, *The French North African Crisis. Colonial Breakdown and Anglo-French Relations, 1945-1962*, Londres, Palgrave, 2001, 287 p.

¹¹³ On peut aussi citer l'article en forme d'invitation à la recherche de Mario Giovana, « Partis et opinion publique en Italie face à la guerre d'Algérie (1954-1962) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, 26, p. 63-65.

négociations d'Évian, elle joua sa propre carte espérant, par son attitude conciliante envers les Algériens en Suisse, protéger au mieux ses ressortissants installés en Algérie. Elle eut surtout un rôle fondamental pour la mise en place de contacts entre les deux parties. Les archives fédérales éclairent les motivations proprement helvétiques de cette action, démontrant une fois de plus que neutralité n'est pas synonyme d'attentisme, mais qu'elle est au contraire le résultat d'une construction subtile et évolutive¹¹⁴. La position de l'Italie a également été étudiée par Stéphane Mourlane¹¹⁵ ; de même des travaux scientifiques existent sur le Canada ou encore le Danemark¹¹⁶.

En revanche les travaux sont beaucoup plus rares qui, à l'image du livre de Niek Pas sur les Pays-Bas¹¹⁷, s'intéressent aux effets de la guerre en Algérie sur la vie politique intérieure des pays, notamment européens et alliés de la France. Aux Pays-Bas, Niek Pas a identifié trois périodes vis-à-vis du conflit algérien. Jusqu'en 1957, celui-ci passa largement inaperçu avant qu'une prise de conscience graduelle n'apparaisse à partir de 1957 notamment dans la presse pacifiste et d'extrême-gauche. En revanche, à partir de 1959, l'opinion de gauche se mobilisa avec l'organisation de comités pour secourir matériellement les réfugiés algériens voire soutenir politiquement et militairement le FLN. L'histoire de cette mobilisation prend ses racines dans l'entre-deux-guerres et la résistance et constitue un moment charnière dans la généalogie des mobilisations collectives dans ce pays. Ainsi, ce travail montre qu'il y a bien une histoire algérienne des pays européens : il reste à la mener, de même qu'une histoire globale du conflit, nécessairement réalisée par une enquête collective¹¹⁸.

3. Le retour de l'événement et de l'histoire d'en bas

Dernier grand secteur en expansion dans le champ des études de la guerre d'indépendance algérienne : une histoire qui réévalue le poids de certains événements (et donc la chronologie de la guerre et de l'après-guerre) et le point de vue des acteurs ordinaires.

¹¹⁴ Marc Perrenoud, « La Suisse et les accords d'Évian : la politique de la Confédération à la fin de la guerre d'Algérie (1959-1962) », *Politorbis. Revue trimestrielle de politique étrangère*, n° 31, 2/2002, p. 8-38.

¹¹⁵ Mourlane Stéphane, « La guerre d'Algérie dans les relations franco-italiennes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 217, 2005, p. 77-90.

¹¹⁶ Ces approches vont donner lieu à une première journée d'études sur la guerre d'Algérie et l'Europe occidentale à l'automne 2011 (organisée par R. Branche et N. Pas) et à un colloque l'année suivante.

¹¹⁷ Niek Pas, *Aan de wieg van het nieuwe Nederland : Nederland en de Algerijnse oorlog 1954-1962*, Amsterdam, Wereldbibliotheek, 2008, 207 p.

¹¹⁸ Le colloque organisé par Niek Pas et Raphaëlle Branche et prévu fin 2012 espère être un jalon de cette histoire à bâtir.

3. 1. Valoriser le point de vue des acteurs ordinaires

Une quarantaine de personnes ont travaillé pendant plusieurs années dans le cadre d'une enquête visant à connaître les manières dont les habitants de métropole avaient vécu la guerre. Par un recours assumé à l'échelle locale, l'enquête a mis à l'épreuve la distinction des espaces entre la France et l'Algérie et proposé une chronologie affinée de la guerre, en définissant aussi les bornes bien souvent après 1954 et aussi après 1962¹¹⁹.

En effet, la plupart des travaux évoquant la France métropolitaine parlent en fait de Paris. Le projet était précisément de ne pas prendre la partie pour le tout et d'interroger le vécu des Français plus ordinaires, de même que celui des Algériens ordinaires habitant dans l'Hexagone. Le résultat est sans conteste novateur même si l'enquête a laissé de nombreuses zones d'ombre, y compris géographiquement (ainsi ni la région lorraine, ni la région marseillaise ne sont couvertes). La guerre ne rentra dans le quotidien des Français que lentement et seule la mort d'un proche ou d'un enfant du pays vint heurter l'impression dominante que les événements d'Algérie étaient lointains. Pourtant, des secteurs de la population furent plus touchés que d'autres et plus vite : les Algériens bien entendu mais aussi leurs collègues de travail dans les usines, certaines professions aussi plus rapidement militantes pour la paix ou certains groupements politiques ou associatifs. Enfin, la guerre s'installa en France métropolitaine par des textes de lois restreignant les libertés comme par des pratiques policières spécifiques. Les Algériens là encore étaient ciblés, notamment quand furent mis en place des camps d'internement.

Des travaux de thèse valorisèrent aussi cette approche locale et en particulier la thèse de Laure Pitti sur les ouvriers algériens de Renault-Billancourt¹²⁰ qui s'appuie sur les archives de l'entreprise pour étudier, au plus près des chaînes de montage et des ateliers, la manière dont la guerre a pénétré l'usine. Là encore, l'usage d'une échelle locale amène à reconsidérer la séquence de la guerre en l'englobant dans une histoire plus vaste du mouvement ouvrier français.

Souvent à partir d'entretiens, d'autres enquêtes se sont penchées sur certains acteurs de l'histoire présents en métropole. Elles se sont, pour cette raison, étendues au-delà de 1962. Ainsi de l'étude de Béranger Bonneau sur les harkis dans la Somme¹²¹ ou celle de Michel

¹¹⁹ Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault (dir.), *La France en guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008, 501 p.

¹²⁰ Laure Pitti, « Ouvriers algériens à Renault-Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France », thèse d'histoire, Université de Paris-8, 2002.

¹²¹ *Les Harkis de la Somme : de 1954 à nos jours, un retour de guerre*, Amiens, Encrage, 2007. Sur les harkis, plusieurs autres ouvrages adoptent cette approche.

Naït-Challal sur les footballeurs algériens jouant dans des équipes françaises et ayant rejoint la Tunisie pour y former une équipe du FLN pendant la guerre, avant de revenir, pour certains au moins, finir leur carrière footballistique en France après l'indépendance¹²².

Ce sont aussi les enquêtes orales qui donnent une saveur particulière à certains travaux portant sur les acteurs ordinaires en Algérie¹²³. Trois groupes ont été particulièrement étudiés : les soldats du contingent français, les maquisards algériens (Chominot¹²⁴ et Brazzoduro¹²⁵) et les femmes algériennes. Le premier groupe est le plus anciennement étudié : en France, plusieurs études ont été réalisées sur les anciens combattants qui, par le biais d'une histoire de la mémoire, ont permis d'apercevoir leur réalité pendant la guerre. Le plus connu de ces travaux est sans doute celui de Claire Mauss-Copeaux, *Appelés en Algérie. La Parole confisquée*¹²⁶. Une thèse vient d'être soutenue à Rome qui, elle aussi, en travaillant sur la mémoire d'anciens combattants français ayant combattu dans les Aurès permet de compléter les connaissances sur cette région. Enfin, sur le point plus précis des appelés photographes pour l'armée, le travail de Marie Chominot apporte des informations utiles. Plus rare, elle a réalisé ce même travail en interrogeant des anciens combattants algériens sur leurs usages de la photographie.

Le travail de thèse de Dalila Aït-El-Djoudi a lui aussi été nourri par des entretiens avec d'anciens membres de l'ALN, croisés avec des sources militaires françaises. Près de 80 témoignages permettent ainsi de voir se déployer la vie au plus près des maquis, au moins en wilaya 3¹²⁷, et de comprendre notamment quelles images ces combattants avaient de l'armée française. La wilaya 3 était constituée par la plus grande partie de la Kabylie. C'était une ancienne terre de révolte et, dès 1945, un maquis s'y implanta en attendant le déclenchement de la révolte. D'autres maquis tentèrent aussi de se mettre en place dès l'après Deuxième Guerre mondiale, après l'échec surtout du jeu électoral pourtant renouvelé par le statut de 1947. C'est leur histoire que Jean-Pierre Peyroulou, après Omar Carlier¹²⁸, a récemment retracé, cette fois essentiellement, grâce à des archives¹²⁹. Ce travail rappelle opportunément

¹²² *Dribbleurs de l'indépendance : l'incroyable histoire de l'équipe de football du FLN algérien*, Issy-les-Moulineaux, Éd. Prolongations, 2008.

¹²³ Cette valorisation du point de vue des Algériens est aussi nette dans le livre d'articles republié par les éditions Perrin sous le titre *La Guerre d'indépendance des Algériens, 1954-1962* (présenté par Raphaëlle Branche), Paris, Perrin, 2009.

¹²⁴ Marie Chominot, « Guerre des images, guerre sans images. Pratiques et usages de la photographie pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) », thèse d'histoire, Université de Paris-8, 2008.

¹²⁵ Andrea Brazzoduro, « I veterani d'Algeria e la Francia contemporanea. Esperienze e memorie del contingente di leva, 1955-2010 », thèse d'histoire, Université de la Sapienza/ Université de Paris-Ouest, 2011.

¹²⁶ Claire Mauss-Copeaux, *Les Appelés en Algérie : la parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1998, 333 p.

¹²⁷ Dalila Aït-El-Djoudi, *La Guerre d'Algérie vue par l'ALN, 1954-1962 : l'armée française sous le regard des combattants algériens*, Paris, Autrement, 2006.

¹²⁸ Omar Carlier, « Violence coloniale et mystique insurrectionnelle » in *Entre nation et djihad. Histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p.269-308.

¹²⁹ Jean-Pierre Peyroulou, « La création d'un espace collectif pour la lutte armée dans le Constantinois (1947-1955) », in Olivier Dard et François Cochet (dir.), *Subversion, anti-subversion, contre-subversion*, Paris, Riveneuve éditions, 2009, p.225-238.

que tout ne commença pas en 1954 – à l’image de ce que la thèse du même auteur a aussi montré, nous y reviendrons plus bas.

Enfin, un dernier groupe d’acteurs a été plus particulièrement étudié ces dernières années : les femmes algériennes. Le recours à l’entretien est une nécessité pour accéder à leur point de vue car très rares sont les sources directes laissées par elles. Ainsi, dans son travail cité plus haut, Neil MacMaster tente de pallier ce problème en recourant aux photos de femmes prises par les appelés français et notamment Marc Garanger. En effet, au-delà de la difficulté à entendre la parole des femmes, il y a la difficulté à entendre les femmes rurales.

Les travaux d’histoire orale réalisés récemment par Ryme Seferdjli et Natalya Vince¹³⁰ ne comblent pas vraiment cette difficulté. Si certaines des femmes qu’elles interrogent sont aujourd’hui citadines alors qu’elles ont pu connaître la guerre à la campagne, il y a fort à penser qu’elles ne représentent pas la plus grande majorité des femmes algériennes engagées dans la guerre – puisque tel est l’angle de travail des deux auteures. Dans son travail pionnier, Djamila Amrane, elle-même ancienne militante du FLN, avait réussi à contourner l’obstacle mais les femmes urbaines restaient surreprésentées.

Une alternative est proposée par les ethnologues comme Camille Lacoste-Dujardin qui, privilégiant l’étude des contes, a depuis longtemps été à la recherche de la parole des femmes inscrite dans ces récits qui parlent du passé aussi bien que du présent et de l’avenir. Elle a, plus récemment, préfacé un travail de ce type, qui constitue assurément un investissement de terrain d’une autre nature¹³¹ que peu de personnes étrangères à l’Algérie peuvent mener¹³².

3. 2. Réévaluer les ruptures par une histoire de l’événement : pour une histoire renouvelée des massacres ?

En quelques années, certains des événements les plus marquants de l’histoire de la guerre ont été soumis à des études historiques extrêmement serrées quoiqu’empruntant toutes à des techniques d’enquête différentes. Chronologiquement, ont ainsi été revisités les massacres dans la région de Guelma en mai et juin 1945 (Jean-Pierre Peyroulou), l’insurrection du 20 août 1955 et les massacres qui la suivirent dans le Nord-Est Constantinois

¹³⁰ Natalya Vince, “To be a Moudjahida in Independent Algeria: Itineraries and Memories of Women Veterans of the Algerian War”, Thèse d’histoire, University of London, Queen Mary College, 2008, 279 p.

¹³¹ Martine Caillat, *Femmes berbères dans la guerre d’Algérie : récits de vie*, préface de Camille Lacoste-Dujardin, Awal Grand Lyon, 2009.

¹³² Les anthropologues qui travaillent actuellement en Algérie collectent certainement aussi des récits sur le passé. Encore faudrait-il qu’un dialogue avec les historiens permette de travailler sur eux.

(Claire Mauss-Copeaux), l'embuscade de Palestro (Raphaëlle Branche) et la manifestation dite de Charonne et sa répression (Alain Dewerpe).

S'attachant à la seule ville de Guelma et à sa région, Jean-Pierre Peyroulou a réalisé une thèse qui fera date. Venant après d'autres travaux sur les massacres de mai et juin 1945, l'approche est résolument locale. Il s'attache à identifier précisément les lieux et les conditions dans lesquelles des chasses à l'homme furent organisées dans cette petite région dans la foulée de la répression des manifestations nationalistes du 8 mai 1945. L'Algérie était alors encore désorganisée par la guerre et l'autonomie des acteurs locaux plus grande. D'un lieu à l'autre, la même institution se comporte très différemment : ainsi, arrêtant les suspects à Bône, la police les tua à Sétif ou à Guelma. Dans cette petite ville, les policiers furent épaulés par des milices civiles encouragées par les autorités locales en dépit d'un statut légal douteux. Ainsi, pendant deux mois, policiers et miliciens se mêlèrent pour tuer en masse des personnes suspectées de sympathies nationalistes quand il ne s'agissait pas de simples meurtres d'opportunité ou de délit de faciès.

A Guelma comme à Sétif, dont la situation a été étudiée par l'historien britannique Martin Thomas¹³³, les forces de l'ordre assumaient de tuer car elles s'estimaient menacées par un complot nationaliste sur le point de prendre le pouvoir. La peur du nombre s'ajouta aux fantasmes d'une police en mal d'informations : la violence déployée était à l'image de la grande peur ressentie. Le travail de Jean-Pierre Peyroulou montre aussi que, dans ce type de contexte, les frontières entre forces de l'ordre légales et milices autodéclarées deviennent poreuses alors que la frontière de statut, la différence coloniale fondamentale, redevient le principe selon lequel l'action s'organise et se comprend.

Dix ans après les manifestations et les massacres de mai-juin 1945, l'événement a semblé se répéter en août 1955. Après une action coordonnée d'Algériens massacrant des Européens, essentiellement dans quelques bourgs du nord-Est constantinois, la région a été soumise à une répression qui est souvent considérée comme ayant créé un fossé infranchissable entre Algériens et Européens en Algérie. Claire Mauss-Copeaux ne s'attache pas tant à discuter de l'après août 1955¹³⁴. En revanche elle indique les éléments, qui l'ayant précédé, ne permettent pas de penser ce moment comme un surgissement total. Il n'en demeure pas moins que la violence déployée par les Algériens fut un choc pour la population européenne et qu'elle continue jusqu'à aujourd'hui à servir de justifications des violences françaises. En effet, même les enfants ne furent pas épargnés parmi les 123 victimes des 20 et

¹³³ Martin Thomas, "Colonial Violence in Algeria and the Distorted Logic of State Retribution: The Sétif Uprising of 1945", *The Journal of Military History*, 75, janvier 2011, p. 523-556.

¹³⁴ Claire Mauss-Copeaux, *Algérie, 20 août 1955. Insurrection, répression, massacres*, Paris, Payot, 2011, 279 p.

le 1^{er} août. Soucieuse de lutter contre les déformations mémorielles, l'historienne s'est attelée à une identification des victimes, des conditions de leur mort et des auteurs de ces assassinats. L'auteure met en particulier en avant le rôle des Sétifiens, transplantés loin de chez eux depuis la répression de mai-juin 1945, mais toujours marqués par ce qu'ils subirent alors et à l'affût de l'occasion de se venger.

Elle est en revanche bien moins informée sur les morts algériens tués par des milices européennes qui prirent spontanément en charge une forme de chasse à l'homme dès le 20 août, sans en être empêchées par les autorités civiles ou militaires avant une semaine. Le bilan de l'ensemble de la répression est sans doute supérieur à dix mille morts, impossibles à identifier précisément.

Il en est de même de la cinquantaine de civils tués par l'armée française chargée de poursuivre le commando de l'ALN responsable d'une embuscade sur les hauteurs de Palestro le 18 mai 1956 : leur identité reste jusqu'à ce jour inatteignable par l'historien. Dans un premier temps, le travail de Raphaëlle Branche sur cette embuscade qui frappa une section de rappelés tout juste arrivés en Algérie s'intéresse à l'impact qu'eut cet événement dans la société française. L'historienne retrace les raisons politiques qui ont pu expliquer qu'en cette fin de mois de mai, alors que les manifestations de rappelés hostiles au départ du contingent en Algérie agitaient la France, la disparition d'une section entière dans une embuscade particulièrement réussie, aux portes d'Alger, ait frappé l'opinion. Cependant c'est en dépassant le moment même de la guerre qu'elle propose de rendre ultimement compte de l'écho de l'embuscade en France : en remontant le cours de l'histoire et en se livrant à l'étude de la colonisation dans la région depuis la fin des années 1860. Le lien entre Algériens et Européens, sur cette terre, s'y est noué de manière particulièrement violente : le premier bourg de colonisation fut massacré pendant la grande insurrection de 1871 et la région largement punie en retour. Cette mémoire de la spoliation foncière et des exécutions et condamnations qui suivirent l'insurrection ont pu expliquer qu'au moment où le FLN s'implanta dans la montagne, en 1955-1956, les habitants saisirent l'opportunité de régler d'anciens comptes avec les Français. Outre qu'il est mené en tentant d'expliquer les motivations des acteurs et le fil des événements du côté français comme du côté algérien, le travail propose d'ancrer l'analyse des violences déployées sur le territoire algérien par l'ensemble des acteurs dans la longue durée coloniale. En ce sens, l'événement ne disparaît pas mais retrouve sa dimension révélatrice d'une structure d'ensemble, actualisant finalement certains des possibles issus du passé.

Empruntant aussi à l'anthropologie historique mais avec de toutes autres sources, beaucoup plus abondantes, le livre d'Alain Dewerpe s'est immédiatement imposé comme un objet à part dans l'historiographie. Parues d'emblée en poche, c'étaient près de 900 pages consacrées à la répression violente de la manifestation anti-OAS organisée – malgré son interdiction – à Paris le 8 février 1962, qui fit neuf morts dont la mère de l'auteur¹³⁵. Après l'étude du dispositif policier, l'auteur décrypte le mensonge d'Etat qui entoura la répression et retrace enfin l'histoire de la mémoire des victimes. Pour lui, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un massacre d'Etat considéré comme la forme extrême de la brutalité policière ordinaire. La démonstration passe par une analyse extrêmement précise des techniques de maintien de l'ordre et des cultures professionnelles des policiers mobilisés ce jour-là. Elle identifie en particulier « une éthique de la brutalité » (p. 186) caractéristique des compagnies d'intervention, principales actrices du massacre. En aucun cas, les morts ne furent donc des dérapages. L'analyse du mensonge qui les couvrit ensuite renforce la démonstration : la violence extrême des policiers appartenait à l'ordre des possibles admis par l'appareil d'Etat dans certaines circonstances alors réunies.

Alors que les policiers parisiens ont également tués des manifestants quelques mois auparavant, le 17 octobre 1961, la mémoire française des deux événements fut très différente. Charonne ne fut pas oublié et continua d'être un souvenir mobilisateur notamment au sein du parti communiste français auquel appartenaient les victimes de Charonne. En revanche, le massacre des Algériens en octobre 1961 disparut de la mémoire française pendant deux voire trois décennies, tandis qu'il était peu remémoré en Algérie. Ce sont ces années d'après-guerre qui constituent le dernier champ exploré par l'historiographie récente.

3. 3. Reconsidérer l'après-guerre

De l'histoire de la mémoire d'un événement à la place de la mémoire de la guerre dans la société française, de l'histoire de groupes porteurs de mémoire à l'analyse de groupes dont la mémoire a disparue : les objets sont variés. On peut en revanche noter une certaine prédilection des auteurs étrangers pour ces problématiques mémorielles.

A la manière du livre d'Alain Dewerpe, James House et Neil MacMaster consacrent la seconde partie de leur livre sur le 17 octobre 1961 à une étude des contenus et des modes de remémoration de l'événement. En France, il s'agit de comprendre la « construction sociale de

¹³⁵ Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2006, 898 p.

l'indifférence ». Alors que les réactions à la répression du 17 octobre marquent un tournant avec l'apparition d'un consensus antifasciste fin 1961 au sein de la gauche française, il n'y a pas pour autant émergence d'un discours clair pour l'indépendance de l'Algérie. La répression de la manifestation de Charonne devint dès lors plus confortable à remémorer et le 17 octobre 1961 devint l'objet d'une « mémoire souterraine », essentiellement au sein des immigrés algériens et de leurs familles. C'est de ce terreau là que rejaillit à partir des années 1980 une mémoire publique du 17 octobre, reprise peu à peu par d'autres acteurs politiques français.

Ces rythmes de la mémoire française ont aussi été étudiés par Raphaëlle Branche dans son livre *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* où elle repère un rythme décennal de resurgissement de la guerre d'Algérie dans l'actualité française. Les porteurs de mémoire varient mais le rythme est celui-là, au moins jusqu'aux années 2000 où alors la guerre s'installa plus durablement dans l'environnement commun des Français. Plusieurs travaux en anglais se sont aussi penchés sur cette mémoire collective française. Jo McCormack en analyse ainsi trois vecteurs : l'école, la famille et les medias¹³⁶.

Plusieurs autres travaux sont basés sur des enquêtes orales afin d'explorer la mémoire de quelques groupes spécifiques. On peut citer le livre de Martin Evans sur les réseaux de porteurs de valise et de sympathisants du FLN en France, traduit en français en 2007¹³⁷, ou encore celui de Laetitia Bucaille sur d'anciens membres de l'OAS¹³⁸. La thèse soutenue par Marie Muyl en 2007 sur la mémoire des pieds-noirs participe aussi de ces études¹³⁹.

¹³⁶ *Collective Memory: France and the Algerian War*, Lexington Books, 2007. On peut aussi citer Patricia M. E. Lorcin (dir.), *Algeria & France, 1800-2000: identity, memory, nostalgia*, Syracuse (N. Y.), Syracuse university press, 2006, 335 p.

¹³⁷ Martin Evans, *Mémoires de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2007. La version anglaise date de 1997.

¹³⁸ Laetitia Bucaille, *Le Pardon et la rancœur : Algérie-France, Afrique du Sud : peut-on enterrer la guerre?*, Paris, Payot, 2010.

¹³⁹ Marie Muyl, « Les Français d'Algérie : socio-histoire d'une identité », thèse de sciences politiques, Université de Paris-1, 2007.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, un constat s'impose : l'histoire de la guerre d'Algérie est un champ en plein développement, non seulement en France mais aussi à l'étranger. Plus précisément, la décennie 2010 est certainement une décennie charnière tant les conditions de travail des historiens devraient être modifiées par, d'une part, un accès facilité aux archives publiques en France mais aussi, espérons-le en Algérie, et, d'autre part, la disparition progressive des témoins ayant été adultes pendant la période. Au seuil de cette décennie, il pourrait être intéressant de proposer un bilan des difficultés et enjeux existant dans l'écriture de cette histoire.

Par ailleurs, les colloques sur la guerre d'Algérie se sont faits beaucoup plus rares dans les années 2000-2011, sans doute du fait d'un double déplacement : on a préféré traiter des objets plus transversaux dont la guerre d'Algérie n'était qu'un aspect éventuel et on a privilégié une échelle de temps plus importante, incluant la période de la guerre, mais parfois aussi la reléguant. Même si cela passe par un premier temps où les études sur cette période seront délaissées pour privilégier le siècle précédent et l'histoire longue des relations entre la France et l'Algérie, il y a dans cette manière de considérer les choses un renouvellement évident à attendre pour l'analyse de la période de la guerre. Cet investissement nouveau dans les études coloniales est assurément la promesse d'un enrichissement pour la connaissance de la guerre elle-même qui est, d'abord et avant tout, une guerre menée en situation coloniale pour le maintien d'une possession essentielle de l'empire français.

Un des aspects les plus sous-étudiés de l'histoire de la guerre fait d'ailleurs écho à cette situation : l'histoire sociale de la guerre en Algérie. Celle-ci est précisément à l'articulation d'une histoire militaire et politique de la guerre et d'une histoire de la société coloniale. Cela pourrait être une direction intéressante de travaux à venir – pour lesquels l'exploitation des archives de la gendarmerie, accessibles depuis peu serait sans doute particulièrement stimulante.

Sommaire

Introduction	1
I. La guerre d'Algérie : une guerre familière	3
1. Alger-Bagdad-Kaboul en passant par Washington : une guerre contemporaine	4
1.1. Les leçons de la guerre d'Algérie ?	4
1.2. Les échos de la guerre d'Algérie	6
2. Le retour du colonial	9
2.1. Une identité française ?	9
2.2. Une source réactualisée de tensions avec l'Algérie	11
3. Vers une banalisation de la guerre ?	15
3.1. Une guerre de victimes	15
3.2. La guerre que l'on veut voir	18
II. La fin d'une époque ?	21
1. Les derniers témoins	22
2. Travailler en Algérie	26
3. Horizon dégagé en France ?	28
III. Une abondante moisson de travaux	31
1. L'exploration continue	32
1.1. Un intérêt toujours soutenu des doctorants	32
1.2. Que reste-t-il des sujets sensibles ?	36
2. Nette focalisation sur les dimensions politiques du conflit	41
2.1. Le poids des hommes	41
2.2. Relectures des fins possibles	44
2.3. Vers une histoire globalisée de la guerre ?	47
3. Le retour de l'événement et de l'histoire d'en bas	50
3.1. Valoriser le point de vue des acteurs ordinaires	51
3.2. Réévaluer les ruptures par une histoire de l'événement : pour une histoire renouvelée des massacres ?	53
3.3. Reconsidérer l'après-guerre	56
Conclusion	58
Sommaire	59

